



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 017 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 2 juin 2016

—
Président

M. Borys Wrzesnewskyj

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le jeudi 2 juin 2016

• (1100)

[Traduction]

Le président (M. Borys Wrzesnewskyj (Etotobicoke-Centre, Lib.)): Bonjour. La séance est ouverte.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 8 mars, nous reprenons notre étude de l'initiative du gouvernement fédéral visant la réinstallation des réfugiés syriens au Canada.

Nous accueillons aujourd'hui Sandra Berman, représentante de la Or Shalom Syrian Refugee Initiative.

Bonjour.

Nous accueillons aussi Aris Babikian, président du Levant Settlement Centre, et El Hafed Ezzabour, intervenant d'accueil pour la Maison internationale de la Rive-Sud.

Je rappelle aux témoins qu'ils ont sept minutes pour présenter leur exposé.

Nous allons commencer par Mme Berman.

Vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

Mme Sandy Berman (membre du comité directeur, Or Shalom Syrian Refugee Initiative): Merci.

Je vous remercie de l'invitation à comparaître aujourd'hui. Je suis membre d'un groupe de parrainage privé, la Or Shalom Syrian Refugee Initiative. Notre signataire d'entente de parrainage est l'Église unie du Canada. Nous avons recueilli 158 000 \$ grâce aux contributions de 185 familles donatrices. Nous avons aussi reçu beaucoup de dons en nature, assez pour meubler complètement quatre appartements. Nous comptons plus de 100 bénévoles, qui veillent à la réinstallation des familles que nous parrainons.

En tant que Canadiens — dont certains ont immigré au Canada dans des situations difficiles —, nous estimons que les initiatives de parrainage privées sont une façon significative de redonner au prochain et une pratique représentative de l'esprit canadien. Dans le passé, notre synagogue et notre collectivité ont aussi parrainé des réfugiés bosniaques, et nous participons actuellement au parrainage de réfugiés tibétains.

À l'invitation du gouvernement, à l'automne de 2015, nous avons entrepris le parrainage de quatre familles. Aucune des familles que nous parrainons n'est encore arrivée au Canada. Nous parrainons une famille comptant quatre membres, une famille en comptant cinq et une famille en comptant six. Il s'agit de familles syriennes kurdes, dont deux vivent dans des camps de réfugiés dans le nord de l'Irak dans la région d'Erbil. La famille comptant six membres vit quant à elle dans un camp de réfugiés en Turquie. Les familles ont été sélectionnées parce qu'elles ont des liens dans notre région, la Colombie-Britannique. En effet, des membres de leur famille sont déjà établis dans la région de Vancouver. Nous parrainons aussi un

couple irakien LGBT, qui vit actuellement à Beyrouth, où il est immédiatement menacé de persécution.

Nous sommes liés à plus de huit autres groupes de parrainage privés de la Colombie-Britannique qui parrainent l'immigration de plus de 100 familles de réfugiés syriens kurdes. La venue au Canada de ces réfugiés a été approuvée, mais le traitement des dossiers est interrompu parce que les familles vivent dans le nord de l'Irak, où elles attendent de faire l'objet de vérifications de sécurité, de participer à des entrevues et de subir des examens médicaux.

Nous sommes tout à fait prêts à recevoir ces familles de réfugiés: tout est en place. Nous avons fait des dons de bonne foi, croyant que ces dons permettraient la réinstallation rapide des réfugiés, et, maintenant, l'argent dort dans les coffres. Nous avons aussi reçu des renseignements contradictoires lorsque nous avons posé des questions au sujet du statut de nos familles, y compris des renseignements selon lesquels, malgré le fait que ces personnes sont nées en Syrie, essentiellement, le ministère de l'Immigration les considère maintenant comme des réfugiés irakiens. Toute cette situation nous a laissés très confus.

Nous accueillons chaleureusement la récente décision du gouvernement d'envoyer du personnel supplémentaire au Moyen-Orient pour accélérer le traitement des demandes de parrainage privé. Le gouvernement a aussi indiqué que ces agents seront envoyés dans le nord de l'Irak à l'automne pour mener des entrevues.

Même si nous sommes soulagés par cette nouvelle, nous sommes très préoccupés par les retards, puisque la situation de nos familles est extrêmement difficile. Comme c'est toujours le cas dans de telles situations, ce sont les enfants qui souffrent le plus: ils ne vont pas à l'école, ils sont mal nourris et ils ont des problèmes de santé et de croissance, qui entraîneront des conséquences permanentes et plus de défis au moment de leur établissement et de leur intégration. Par conséquent, nous demandons au gouvernement d'accélérer le traitement des demandes en envoyant des employés maintenant dans leur zone ou en autorisant des représentants de l'Organisation internationale pour les migrations ou le HCR, qui sont déjà dans la région, à mener les entrevues.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec MOSAIC, un organisme d'établissement des immigrants de Vancouver, pour sélectionner les familles, dans l'optique de la réunification des familles. Cet organisme nous fournit aussi une assistance dans le cadre du traitement des demandes et en assurant la sensibilisation et en fournissant un soutien en ce qui concerne l'établissement. Le fait d'avoir accès à cette ressource a été très important pour nous, et nous espérons que des organisations comme MOSAIC recevront un financement permanent afin qu'elles puissent continuer à fournir ce genre de soutien. Les réfugiés parrainés par le secteur privé ont un immense avantage sur les réfugiés parrainés par le gouvernement, parce que nous comptons sur de nombreuses personnes déterminées à faciliter leur établissement et leur intégration. En outre, nous ne nous appuyons pas uniquement sur les services d'établissement.

• (1105)

Les familles bénéficieront aussi du soutien des membres de leur famille qui vivent déjà dans la région. Des recherches ont montré que les familles qui bénéficient de tels liens s'intègrent plus facilement dans la collectivité.

Malgré tout, nous sommes confrontés à un certain nombre de défis en ce qui a trait à l'établissement. Dans un premier temps, il est difficile d'avoir accès à des logements abordables dans le Lower Mainland. Le montant que le gouvernement a recommandé pour le loyer est trop bas, et nous avons dû trouver des fonds supplémentaires pour pouvoir louer des appartements. Les réfugiés parrainés par le gouvernement ne peuvent pas trouver de logements abordables, et c'est la raison pour laquelle bon nombre d'entre eux restent dans des hôtels.

Pour ce qui est du programme Cours de langue pour les immigrants au Canada, le programme CLIC, l'accès est très limité aux niveaux inférieurs, et particulièrement dans le cas des cours assortis de services de garde d'enfants. C'est un immense obstacle à l'établissement et à l'intégration. Même si des fonds supplémentaires aideront à éliminer les listes d'attente, d'autres options doivent être élaborées pour permettre aux réfugiés de commencer à apprendre l'anglais d'ici là.

De plus, nous croyons qu'il est injuste de s'attendre à ce que les réfugiés qui ont vécu tant de difficultés et de pertes commencent leur nouvelle vie sans avoir aucune dette à rembourser, dettes qui, dans certains cas, peuvent atteindre 10 000 \$. Le programme de remboursement de prêts crée du stress et mine la capacité des réfugiés de se procurer les nécessités de subsistance, comme l'alimentation, les vêtements et le logement.

Nous sommes aussi extrêmement préoccupés par l'inégalité liée au fait que les billets d'avion sont payés pour certains réfugiés, mais pas pour d'autres.

Le président: Madame Berman, il vous reste 20 secondes, s'il vous plaît.

Mme Sandy Berman: C'est-à-dire pour ceux avant le 4 novembre 2015 et ceux après le 28 février 2016.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Monsieur Ezzabour, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

[Français]

M. El Hafd Ezzabour (intervenant à l'accueil, Maison internationale de la Rive-Sud): Monsieur le président, membres du Comité, merci.

La Maison internationale de la Rive-Sud et moi sommes ravis et honorés d'être ici aujourd'hui, devant ce comité qui étudie la question des réfugiés syriens.

La Maison internationale de la Rive-Sud est un organisme communautaire qui oeuvre dans le domaine de l'accueil des nouveaux arrivants et, surtout, des réfugiés. Nous avons une expérience, et même une grande expertise, sur le plan de l'accueil des nouveaux arrivants depuis 1975. Nous avons donc 41 ans d'expérience dans la Rive-Sud, près de Montréal. Notre siège se situe à Brossard.

Je ne voudrais pas entrer dans les détails, mais seulement vous présenter une chronologie des événements depuis le commencement. En effet, je crois que les difficultés sont les mêmes pour tous les organismes. Je suis plus un agent d'accueil de première ligne et de terrain qu'un théoricien.

Nous sommes d'abord passés par une phase d'incertitude, bien sûr, après l'annonce de l'accueil de 25 000 réfugiés syriens au Canada. Ensuite, l'information concernant l'arrivée de ces derniers a créé de la confusion. Après cette annonce, le mandat du MIDI, soit le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, a connu du retard. Nous avons attendu le mandat dans une atmosphère d'incertitude et d'inquiétude, mais nous avons reçu une demande de la municipalité de Longueuil de mettre en place des dispositifs anticipés. La mairesse de la ville de Longueuil, Caroline St-Hilaire, avait rencontré les institutions de toutes les instances de la ville, c'est-à-dire des représentants des domaines de la santé et de l'éducation, y compris la Maison internationale de la Rive-Sud.

Après cette phase, la prise de décision fut trop rapide pour nous, ce qui a eu un impact négatif sur nos préparations, et ce, malgré notre expérience. Cette incertitude a aussi eu un impact sur le processus et les dispositifs d'accueil ainsi que sur le lieu d'accueil. On nous a dit que des réfugiés devaient être récupérés dans des casernes, des hôpitaux, des centres d'accueil et des hôtels. Cette incertitude nous a un peu rendus confus.

Le mandat de la Maison internationale a débuté 48 heures avant l'arrivée de la première famille, le 9 janvier, que j'ai moi-même reçue. J'étais allé la chercher à l'aéroport.

Il y a eu aussi une sorte de malentendu ou de la mauvaise coordination entre le ministère et la Croix-Rouge pour préparer le centre de bienvenue, qui offre un minimum de services, comme l'enregistrement et la remise de vêtements d'hiver. Cela a pris du temps, ce qui a eu un impact sur notre processus d'installation.

Lors de la première phase, c'est-à-dire le processus d'accueil, on a récupéré les réfugiés du centre d'accueil. Lors de la deuxième phase, la Croix-Rouge s'est chargée de transporter les réfugiés vers notre siège, à Brossard.

La prise en charge des réfugiés s'est effectuée de janvier à avril. Nous nous sommes occupés de toutes les procédures administratives: le logement, le bilan de santé lors des premières 72 heures, l'accès au système scolaire et la francisation. Il faut aussi souligner la participation des bénévoles, que je félicite. Ils ont fait beaucoup d'efforts pour nous aider à réaliser cette installation.

Au 24 avril 2016, nous avons reçu 86 personnes, ou 14 familles. Notre mandat prévoit que nous aurons reçu 130 réfugiés au 31 décembre 2016. Nous avons donc reçu 66 % de ces réfugiés jusqu'à présent.

•(1110)

Bien sûr, pour faire face à cette situation, nous avons suivi le programme PRint, c'est-à-dire le programme Réussir l'intégration, qui est un programme du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, en plus d'avoir une subvention ministérielle supplémentaire.

J'aimerais signaler quelques difficultés. Tout d'abord, il y a eu un retard en francisation, ce qui a eu un impact psychologique sur les réfugiés syriens, comme la détresse ou le choc culturel. Il ne faut pas oublier qu'ils sont arrivés en hiver. Il y a aussi cet impact. Il aurait été plus pratique et efficace d'organiser la francisation des réfugiés syriens en adoptant un calendrier hors programme. C'est toujours possible de le faire.

Je veux aussi parler des réfugiés syriens ayant des parrains privés sur notre territoire. Ils sont laissés à leur sort par leurs parrains. Ce n'est pas le cas pour tous, mais c'est le cas pour la plupart d'entre eux. Nous n'avons pas reçu d'information les concernant nous permettant d'intervenir. Jusqu'à présent, nous avons reçu 44 personnes et vu 13 familles. Nous n'avons pas de chiffres ou d'information sur ces familles.

Nous avons aussi été confrontés à un grand problème, soit l'organisation de ce que nous appelons la solidarité nationale. Nous n'avons ni l'expertise ni la capacité de gestion des stocks. Les citoyens voulaient apporter leur aide, mais personne n'est intervenu pour organiser cette solidarité nationale. Cela décourage les gens.

Le président: Monsieur Ezzabour, il vous reste 20 secondes.

M. El Hafed Ezzabour: Passons à notre recommandation.

Le Québec est la seule province canadienne à avoir un ministère de l'immigration, ce qui crée un palier supplémentaire pour les opérations spéciales. Cela entraîne un retard dans la communication de l'information et, en fin de compte, de la décision. Il est donc souhaitable d'ajuster les procédures d'intervention et d'information pour obtenir une meilleure efficacité.

•(1115)

[Traduction]

Le président: Monsieur Babikian, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

M. Aris Babikian (président, Levant Settlement Centre): Bonjour, et merci de m'offrir l'occasion de comparaître aujourd'hui et de vous faire part de notre expérience à Toronto.

Au cours des huit derniers mois, le Levant Settlement Centre a travaillé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour assurer l'établissement de réfugiés, en plus de procéder parfois au jumelage de répondants et de réfugiés à Toronto.

Notre organisation a aidé jusqu'à présent 200 familles, soit plus de 600 personnes, dans le cadre de leurs efforts de réinstallation. Nous allons vous communiquer toutes les expériences que nous avons vécues. Ce sont des expériences sur le terrain. C'est important, et nous sommes heureux que vous nous ayez donné l'occasion de vous faire part de nos préoccupations.

Notre exposé est divisé en deux sections. La première section porte sur les problèmes, les défis et les disparités. Cette section respecte la structure des recommandations et des lignes directrices du 8 mars du Comité. Cette première section est suivie d'une deuxième, qui contient nos recommandations. Je ne vais pas passer trop de temps sur les problèmes parce que, malheureusement, nous n'avons pas beaucoup de temps. Je vais résumer la première section, mais je veux vraiment vous lire toutes nos recommandations.

J'ai déjà fourni à la greffière une version anglaise des documents que j'ai apportés et je suis sûr que vous les obtiendrez une fois la traduction française effectuée.

En ce qui a trait à certains des problèmes et des défis auxquels les réfugiés et nous avons été confrontés, le premier concerne les services de counseling d'emploi et les débouchés à Toronto. Malheureusement, nous avons constaté que les services financés par le gouvernement fédéral à Toronto ne sont pas très utiles. Ce ne sont que des services d'aiguillage.

L'autre aspect préoccupant du processus, c'est que tous ces organismes d'aiguillage se font concurrence parce qu'ils reçoivent des fonds fédéraux. Par exemple, si un réfugié s'inscrit auprès d'une organisation, il ne peut pas s'inscrire auprès d'une autre. En outre, si on se présente dans un bureau avec un groupe de réfugiés, la première chose qu'on nous demande, c'est si on est inscrit auprès d'une agence. Si on leur dit oui, il faut aller se désinscrire avant de pouvoir s'inscrire au nouvel endroit.

C'est un obstacle assez important pour les réfugiés, et la situation est source de frustration et de la colère. Bon nombre d'entre eux abandonnent le processus totalement et se retrouvent laissés à eux-mêmes, essayant de trouver un emploi.

En ce qui a trait au manque de logements abordables, dans la région du Grand Toronto, un appartement de deux chambres à coucher coûte en moyenne 1 450 \$, ce à quoi il faut ajouter les frais pour le câble, Internet et l'électricité. C'est hors de prix pour les réfugiés, surtout les réfugiés parrainés par le secteur privé, puisqu'ils sont laissés à eux-mêmes. Il est vrai qu'ils ont des répondants et des corépondants, mais en raison de l'afflux important de réfugiés à Toronto, toutes ces personnes sont dépassées. Dans certains cas, les coparrainages échouent, parce qu'un des corépondants perd son emploi ou ne peut plus se permettre de prendre soin des réfugiés ou, dans certains cas, il ne vit pas dans la même collectivité que les réfugiés. Par exemple, lorsque des réfugiés arrivent à Toronto et que leurs répondants sont à Montréal, à Cambridge ou à St. Catharines, c'est problématique. Ces réfugiés ont vraiment besoin d'un soutien du gouvernement pour obtenir un logement subventionné.

L'évaluation des niveaux de compétence en anglais est aussi un aspect complexe. Certains réfugiés ont un problème, surtout ceux qui possèdent un niveau de scolarité élevé ou les étudiants de niveau universitaire. Certains ont dû interrompre leurs études universitaires lorsqu'ils sont arrivés, et ils doivent parfaire leur maîtrise de l'anglais aux fins de leurs études. Nous ne parlons pas de cours d'ALS ou du programme CLIC. Certains réfugiés sont récemment diplômés de l'université, mais ils doivent parfaire leurs compétences linguistiques. Pour ces réfugiés, les évaluations du Canadian Academic English Language, de l'IELTS ou du TOEFL coûtent très cher. Bon nombre de réfugiés, malheureusement, échouent la première fois, alors ils doivent repasser le test et payer à nouveau. C'est un autre problème.

•(1120)

Un autre problème important auquel ces réfugiés sont confrontés, c'est le système à deux paliers créé en ce qui a trait aux prêts. Nous savons tous que les réfugiés qui sont arrivés avant le 4 novembre ont dû payer pour leurs billets d'avion. On leur a consenti un prêt, et ils doivent le rembourser.

Trois mois après leur arrivée à Toronto, certains d'entre eux ont reçu des lettres du gouvernement leur demandant de rembourser les fonds, et un mois après, certains d'entre eux ont même reçu des lettres d'agences de recouvrement leur demandant un paiement. C'est injuste, et l'ironie, c'est que, parfois, au sein d'une même famille, certains sont arrivés avant le 4 novembre, et d'autres après le 4 novembre, et les derniers n'ont rien à rembourser. Cela crée des conflits et du stress au sein des familles, parce que les membres de nombreuses familles n'arrivent toujours pas à trouver un emploi. Dans le meilleur des cas, un membre de la famille travaille, mais, en raison du loyer et d'autres dépenses, c'est très difficile pour eux de rembourser les prêts. C'est donc un autre problème.

Il y a deux ou trois autres problèmes liés aux opérations à l'étranger, et l'un d'eux, c'est que, malheureusement, certains de nos bureaux à l'étranger prennent des décisions contradictoires au sujet des réfugiés...

Le président: Monsieur Babikian, il vous reste 20 secondes, s'il vous plaît.

M. Aris Babikian: D'accord. Je vais passer tout de suite aux recommandations.

Pour ce qui est du counseling d'emploi, les gens devraient pouvoir s'inscrire dans autant d'endroits qu'ils veulent.

Le gouvernement devrait fournir aux réfugiés des logements subventionnés.

Le président: Merci, monsieur Babikian.

Nous avons votre mémoire, et une fois qu'il sera traduit en français, nous le distribuerons. Merci.

Monsieur Chen, vous avez sept minutes.

M. Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président. Je tiens à remercier chaleureusement tous les témoins d'être là aujourd'hui et de formuler des commentaires au Comité.

Mes deux ou trois premières questions sont destinées à M. Babikian. Elles concernent le travail que vous faites. Lorsque nous nous sommes rencontrés, nous avons eu l'occasion de discuter du travail du Levant Settlement Centre. C'est une tâche immense puisque, sur près de 9 000 réfugiés parrainés par le secteur privé à Toronto, 1 800 ont bénéficié du soutien de votre groupe et de la communauté arménienne.

Selon une citation de votre centre tirée d'une discussion avec la radio publique arménienne:

Il reste beaucoup de travail à faire pour répondre aux besoins et prendre soin de nos frères et sœurs et veiller sur eux. Le besoin le plus urgent, c'est de trouver du travail pour les nouveaux arrivants.

Dans votre déclaration aujourd'hui, vous avez parlé des services fédéraux. C'est très difficile pour un nouvel arrivant qui arrive au Canada — que cette personne soit un réfugié ou non — de trouver un emploi, de s'établir et de bien s'installer dans son nouveau chez soi. Croyez-vous que les réfugiés sont victimes de discrimination? Et dans quelle mesure cela fait-il partie du processus normal d'établissement dans un nouveau pays?

M. Aris Babikian: Eh bien, c'est vrai que tout nouvel arrivant au Canada sera confronté à des difficultés, et les réfugiés ne font pas exception à la règle, mais nous devons nous rendre compte que ces réfugiés ont éprouvé beaucoup de difficultés au cours des quatre ou cinq dernières années. Ils souffrent tous de traumatisme et, à leur arrivée, ils ont besoin de soutien.

Pour commencer, en ce qui concerne la discrimination, lorsqu'on amène un réfugié dans un centre d'emplois, la première chose qu'on

lui demande, c'est s'il a une expérience canadienne. Ces personnes viennent d'arriver. Comment pourraient-ils déjà avoir une expérience canadienne?

La deuxième chose, c'est que certains employeurs profitent des réfugiés. Ils les font travailler dans des situations extrêmement difficiles. Je connais des cas où des personnes n'ont pas été payées pendant un mois ou deux par le propriétaire.

J'ai mentionné un autre problème précédemment au sujet des agences d'établissement qui se font concurrence et de l'emploi. C'est là une autre couche de bureaucratie qui provoque encore plus de frustration chez les réfugiés comparativement aux résidents permanents qui arrivent habituellement au Canada.

• (125)

M. Shaun Chen: Dans le même article, votre centre dit ensuite ce qui suit: « Les réfugiés sont travailleurs, très instruits et fiers et ils ne veulent pas être un fardeau pour quiconque. » Malheureusement, nous avons été informés par les médias d'incidents dans certains endroits au pays dans le cadre desquels des personnes ont fait sentir aux réfugiés qu'ils n'étaient pas les bienvenus. Ils ont fait l'objet de commentaires racistes et de déclarations discriminatoires.

Selon vous, que peut-on faire pour faire entendre le message que votre centre communique et raconter les histoires des réfugiés que vous avez rencontrés et qui veulent vraiment réussir, et ce, sans être un fardeau pour quiconque?

M. Aris Babikian: Pour être honnête avec vous, vous avez raison. Malheureusement, il y a des intolérants dans notre société, mais ce n'est pas le cas de tous les Canadiens. J'ai eu beaucoup d'expériences positives avec des Canadiens. Il est vrai qu'il y a eu des situations où des gens ont profité des réfugiés, mais, dans d'autres cas, il y a aussi des expériences très positives et enrichissantes. Les médias ont aussi déjà souligné certaines de ces expériences.

Le problème, c'est que c'est pour les personnes très instruites que c'est le plus difficile. Il y a des médecins, des dentistes, des pharmaciens, des architectes d'intérieur et des ingénieurs. Ce sont des gens très fiers et ils ne demandent pas de soutien. Ils ne veulent pas dépendre de quiconque. Ils veulent seulement un coup de pouce au moment où ils entreprennent cette période de transition.

Par exemple, certains d'entre eux ont besoin de mettre à niveau leurs titres de compétence. C'est notre rôle, celui du gouvernement et des associations professionnelles de réglementer ces professions et de créer des programmes afin que nous puissions bénéficier des services de ces professionnels très instruits. Nous nous plaignons toujours du fait que notre pays est victime d'un exode des cerveaux. Là, c'est l'inverse. Il y a un afflux de cerveaux.

C'est honteux de laisser ces gens travailler sur des chaînes de montage au salaire minimum alors que nous pourrions les soutenir pendant six mois ou un an afin qu'ils mettent à niveau leurs titres de compétence et qu'ils puissent exercer leur profession. Même s'ils ne peuvent pas exercer leur profession, ce qu'ils me disent, c'est qu'ils se satisferaient de quoi que ce soit qui est près de leur profession. Les médecins qui ne peuvent pas exercer la médecine au Canada pourraient travailler au sein du personnel infirmier d'un hôpital, par exemple, ou en tant qu'assistant au pharmacien ou adjoint: ils sont prêts à le faire. Malheureusement, nous n'avons pas les programmes nécessaires pour donner ce genre de coup de main à ces personnes.

M. Shaun Chen: À ce sujet, les provinces sont généralement responsables de la formation et des études postsecondaires. Il y a aussi des organismes professionnels qui régissent les professions. Selon vous, quel rôle le gouvernement fédéral peut-il jouer pour s'assurer que les professionnels les plus spécialisés et les plus instruits peuvent obtenir l'expérience canadienne dont ils ont besoin?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Aris Babikian: Je crois que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux peuvent créer un groupe de travail mixte pour régler ce problème. Je crois que c'est tout à fait possible.

Le président: Merci.

M. Shaun Chen: Si je peux me permettre, monsieur le président, j'ai une dernière question rapide.

Vous avez mentionné brièvement que les bureaux à l'étranger fournissent des renseignements contradictoires aux réfugiés. Pouvez-vous nous fournir des précisions à ce sujet?

Le président: En cinq secondes, s'il vous plaît.

M. Aris Babikian: Oui. On constate une tendance très troublante: certains de nos agents politisent le processus d'entrevue. Les questions posées sont très troublantes.

Le président: Merci, monsieur Babikian.

Nous passons à Mme Rempel.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Merci. Je vais partager mon temps avec M. Saroya.

Un réfugié syrien s'est adressé à nous en arabe durant une réunion du Comité plus tôt cette semaine. Voici ce qu'il a dit:

[...] une des principales difficultés qu'éprouvent les réfugiés syriens [...] c'est d'apprendre l'anglais langue seconde [...] Chaque fois que j'essaie, on me répond qu'il n'y a pas de place et on me conseille de réessayer dans deux ou trois mois. Deux ou trois mois plus tard, c'est la même histoire.

Il a fait part de toute sa frustration liée au fait de ne pas pouvoir apprendre l'anglais. Il a aussi parlé du logement et dit ce qui suit:

Nous sommes une famille de sept — cinq enfants et nous, les deux parents —, mais nous habitons dans un appartement de deux chambres [...] De plus, ces petits appartements de deux chambres [...] sont infestés d'insectes. Nous devons parfois vaporiser de l'insecticide [...]

Nous entendons aussi parler de l'utilisation des banques alimentaires. Le ministre a même sous-entendu qu'il s'agissait d'une question « culturelle ». Des commissions scolaires de partout au pays nous ont dit qu'elles ont de la difficulté à intégrer les étudiants syriens dont les études ont été perturbées pour des raisons évidentes.

Le Mount Pleasant Centre comparaitra durant la deuxième moitié de la réunion du Comité d'aujourd'hui. Les représentants du centre affirmant avoir reçu un avis le 24 février selon lequel leur financement a été éliminé. Il s'agit d'une agence de services d'établissement. En même temps, nous entendons des groupes de répondants privés dire qu'ils ont des appartements qui sont prêts et vacants et qu'ils ne sont pas capables de faire bénéficier leurs familles des fonds qu'ils ont recueillis dans leurs groupes de parrainage.

Je me demande, et je pose la question à tous les groupes de témoins... Je comprends la volonté du Canada à donner un coup de main. Je crois que nous voulons tous aider. Ce qui me préoccupe en tant que parlementaire actuellement, c'est que, d'ici un an, la situation aura empiré, parce que, selon moi, le gouvernement ne tient pas compte du fait que les agences de services d'établissement des réfugiés qui tentent de gérer ces situations sont dépassées. En même temps, les groupes de parrainage du secteur privé affirment être prêts et disposés à aider, mais on semble avoir adopté une approche très

cloisonnée pour traiter le dossier des réfugiés parrainés par le gouvernement et celui des réfugiés parrainés par le secteur privé... ces groupes ne se parlent tout simplement pas.

Pouvez-vous nous parler des répercussions que subiront les réfugiés syriens qui sont déjà au Canada actuellement si le gouvernement ne fait rien pour régler certaines de ces situations?

• (1130)

Le président: Madame Rempel, à qui posez-vous la question en premier?

L'hon. Michelle Rempel: Je vais demander à M. Babikian, s'il veut bien commencer, puis nous pourrions parler aux témoins qui comparaisent par téléconférence.

M. Aris Babikian: C'est un enjeu très grave. Il faut régler ce problème en fonction des deux programmes qui existent actuellement: le programme des réfugiés parrainés par le gouvernement, et le programme des réfugiés parrainés par le secteur privé. La plupart des réfugiés parrainés par le gouvernement sont des familles nombreuses, et ils ont effectivement des difficultés. Les réfugiés parrainés par le secteur privé sont dans une situation différente parce que les unités familiales sont plus petites, et il est beaucoup plus facile pour eux de se trouver un appartement.

Dans un an, lorsque le gouvernement mettra fin à son soutien, il y aura des problèmes, parce que certaines de ces familles, surtout les familles de réfugiés parrainés par le gouvernement, ne pourront pas payer leur loyer, et elles se retrouveront sur l'aide sociale.

Il y a aussi un autre problème. La confusion en ce qui a trait aux SEP, c'est que, le 30 mars, un avis du ministère indiquait que tous les SEP devraient présenter leurs demandes d'ici le 31 mars. Soudainement, les SEP ont été pris au dépourvu. Peu importe les demandes qu'ils voulaient présenter, ils devaient le faire dans les 24 heures. Ils ont présenté les demandes, mais il reste encore d'autres demandes à venir. Ils doivent les présenter, mais, soudainement, on apprend que, après le 31 mars, tout était gelé. Il n'y avait pas de quota. Il n'y avait pas de présentations supplémentaires. Il a fallu un mois et demi, si je ne m'abuse, jusqu'à ce que les quotas commencent à sortir, et ils sont maintenant très limités.

Ce qui est arrivé avec les SEP et les groupes de répondants, c'est qu'ils ont présenté des demandes dans le cadre de l'ancien système, et ils présentent maintenant des demandes au titre des nouveaux SEP, alors que doivent-ils faire? C'est ce qui cause de la confusion et de la frustration en ce qui concerne les parrainages par le secteur privé, parce que ces personnes parrainent... J'ai rencontré de nombreux groupes confessionnels à Toronto, des commissions scolaires et d'autres intervenants qui sont des répondants. Ils formulent tous la même plainte: quand leurs réfugiés arriveront-ils? Vous savez, probablement...

Le président: Merci, monsieur Babikian.

L'hon. Michelle Rempel: Si mon collègue me permet...?

Oui. Nous avons beaucoup parlé de processus dans le cadre de notre étude jusqu'à présent, mais pour la première fois cette semaine, un réfugié a comparu devant le Comité et il nous a parlé des conséquences concrètes de ne pas avoir accès à des services de formation linguistique. Vous parlez du fait que vous attendez l'arrivée de vos réfugiés et de la fierté des réfugiés qui ne veulent pas se retrouver sur l'aide sociale et qui veulent trouver un emploi. Qu'est-ce qui attend les réfugiés si le gouvernement ne peut pas régler rapidement certains de ces problèmes?

Je vais peut-être demander à nos collègues qui comparaisent par vidéoconférence.

•(1135)

Le président: Madame Berman, allez-y.

M. Sandy Berman: Il y a deux ou trois choses que je voulais ajouter. Nous sommes très frustrés. Nous sommes prêts à fournir un soutien, mais nous essayons aussi d'être novateurs. Nous avons discuté avec des gens qui seraient prêts à prêter des appartements provisoirement pour régler certains problèmes de logement. Tous nos réfugiés qui sont parrainés par le secteur privé, même la famille de six, ne verront pas leurs besoins en matière d'hébergement comblés, parce que nous ne pouvons pas subvenir à leurs besoins dans les appartements dont ils ont besoin, c'est-à-dire des appartements de trois ou quatre chambres à coucher. Nous reconnaissons qu'ils vont devoir faire un compromis quant à l'endroit où ils vivront.

Pour ce qui est de l'accès aux cours de langue anglaise, j'ai eu les mêmes préoccupations que vous. Le fait d'avoir accès à des cours d'anglais et de français est d'une importance cruciale pour trouver un emploi. Il y a des réfugiés, par exemple, qui travaillent pour des entreprises de construction où l'on parle arabe ici, mais beaucoup de personnes n'ont pas accès à des personnes qui parlent arabe au travail ou ne peuvent pas compter sur elles pour les aider dans le cadre du processus. L'accès à l'anglais et au français est d'une importance critique.

Le président: Merci.

Je suis désolé. Votre temps est écoulé.

L'hon. Michelle Rempel: Pas de problème. Ce sera pour la prochaine fois.

Le président: Madame Kwan, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président, et je remercie tous les témoins de nous avoir présenté leurs exposés.

Je vais poser une série de questions.

Pour commencer, je crois que tous les invités ont soulevé l'enjeu de l'abordabilité des logements. En réalité, lorsqu'on bénéficie d'un tel niveau d'aide au revenu, qu'on soit parrainé par le secteur privé ou par le gouvernement, on ne peut pas se payer un logement. Je me demande si vous avez des suggestions à formuler au sujet de choses qu'on pourrait faire pour régler ce problème.

À part la question du logement, pour ce qui est de l'abordabilité, des représentants du gouvernement nous ont dit que, à Toronto et à Vancouver, par exemple, lorsqu'une famille de quatre personnes qui a obtenu le montant auquel elle a droit paie son loyer, elle n'a déjà plus d'argent: elle n'a pas d'argent pour subvenir aux besoins des membres de la famille, pas d'argent pour se nourrir ni pour répondre aux autres besoins. Cette situation est encore plus difficile pour les familles de réfugiés qui doivent rembourser leurs billets d'avion.

Je me demande si vous avez des suggestions précises de choses que le gouvernement pourrait faire à ce sujet. Par exemple, puisque l'aide au revenu est un problème provincial, le gouvernement fédéral devrait-il créer un groupe national et y intégrer des partenaires provinciaux et territoriaux pour régler le problème des taux d'aide au revenu?

Je vais commencer par vous, madame Berman, puis ce sera votre tour, monsieur Babikian.

Mme Sandy Berman: Il ne fait aucun doute que nous sommes favorables à un genre d'intervention. Je suis sûre que ce problème concerne tout particulièrement Toronto et le Lower Mainland.

Nous avons fait du lobbying auprès du gouvernement provincial, ici, mais en vain. Une initiative du gouvernement fédéral permettrait vraiment de tenir certaines discussions, et pas seulement au sujet des défis auxquels les réfugiés sont confrontés. Je crois qu'il y a des répercussions plus générales pour la collectivité.

Mme Jenny Kwan: Monsieur Babikian, allez-y.

M. Aris Babikian: Le logement est un grave problème. Nous en avons discuté déjà.

Je dois mentionner que, malheureusement, certains propriétaires à Toronto abusent des réfugiés. Nous avons vu des cas où un propriétaire demandait aux réfugiés de payer un an de loyer d'avance. Même si c'est contre la loi, il le demandait. Il y a de nombreux cas du genre.

J'ai deux recommandations concrètes à formuler.

Dans un premier temps, il faut encourager les sociétés privées à donner plus d'argent. Récemment, nous avons entendu que trois sociétés ont donné 750 000 \$ pour des logements subventionnés.

Ma deuxième suggestion serait d'offrir aux particuliers et aux Églises un genre de mesure incitative ou d'allègement fiscal lié aux parrainages par le secteur privé pour que les Canadiens qui parrainent un réfugié bénéficient d'un certain allègement fiscal. Ils pourraient alors en faire plus et participer davantage. Plus de Canadiens pourraient participer au processus de parrainage des réfugiés ou soutenir les réfugiés.

Actuellement, tous les répondants, peu importe ce qu'ils font, pigent dans leur poche. Ils le font parce qu'ils sont de vrais héros. Ce sont des Canadiens, fidèles à la tradition, et ils refusent de rester sur les lignes de côté.

•(1140)

Mme Jenny Kwan: Merci.

Ce sont de bonnes suggestions, même si je soulignerais que le défi, bien sûr, c'est que les parrainages par le secteur privé — et le ministre a dit que c'est sur ce type de parrainage que nous allions nous appuyer jusqu'à maintenant — n'a pas permis de répondre aux besoins. Je ne sais pas vraiment si c'est une solution à long terme.

En ce qui concerne les propriétaires qui s'avancent, il y a là aussi un problème, parce que, au 13^e mois, les réfugiés parrainés par le secteur privé et parrainés par le gouvernement bénéficieront de l'aide au revenu et seront laissés à eux-mêmes. Que se produira-t-il après? Ce sont des questions importantes auxquelles il faut aussi tenter de répondre.

Je veux maintenant aborder la question des longs délais d'attente des répondants privés, particulièrement ceux dont les réfugiés se trouvent dans la région du nord de l'Irak. J'ai cru comprendre en parlant avec vous et d'autres qu'ils travaillent très dur sur ce dossier, madame Berman, que le gouvernement n'a même pas de centres de traitement dans ces collectivités. Par conséquent, le traitement de ces 100 familles, qui attendent de venir ici et qui ont des répondants prêts à les recevoir, sera encore plus retardé et il y a beaucoup d'incertitude à ce sujet. Est-ce que j'ai bien compris?

Mme Sandy Berman: Tous les dossiers ont été envoyés à Amman, en Jordanie. Il y a un énorme arriéré. C'est ce qu'on nous a dit. Même si je suis sûre que des agents des visas supplémentaires permettront d'éliminer l'arriéré, en ce moment, nous ne savons absolument pas quand ces agents se rendront dans le nord de l'Irak. Nous sommes très préoccupés. Les réfugiés n'arrêtent pas de nous dire que personne n'a communiqué avec eux. Ce n'est pas seulement le cas de nos familles, c'est le cas aussi des autres personnes avec qui nous avons communiqué.

Mme Jenny Kwan: La suggestion était de demander à l'OIM ou au HCR, qui ont déjà des représentants à l'étranger, de participer au traitement. C'est ce qui a été suggéré au gouvernement, et j'ai moi-même porté cette possibilité à l'attention du gouvernement et du ministre, mais, jusqu'à présent, aucune mesure n'a été prise. On ne mise pas vraiment sur cette possibilité. Je me trompe?

Le président: Il vous reste 20 secondes.

Mme Sandy Berman: C'est exact. En fait, le HCR rencontre en entrevue des personnes dans certains camps, mais ces gens seront réinstallés ailleurs. Les responsables du HCR ont déjà cette responsabilité à l'égard d'autres pays.

Le président: Il vous reste cinq secondes... oh, désolé, je me suis trompé: il vous reste une minute et cinq secondes.

Mme Jenny Kwan: Une minute et cinq secondes? Mon Dieu! Je viens de gagner le gros lot.

Des voix: Oh, oh!

Mme Jenny Kwan: En ce qui a trait au 13^e mois, Amer, le réfugié syrien qui a comparu mardi, a mentionné ce défi. Après un an, il ne peut toujours pas suivre un cours de langue offert par le gouvernement. Il attend encore. Je me demande quelle est l'ampleur de ce problème. Si on ne peut pas parler la langue, on ne peut pas travailler. C'est ce qui se produit en Colombie-Britannique, à Surrey, plus particulièrement, et dans le Lower Mainland. Je me demande si cela se produit aussi dans votre coin.

Monsieur Babikian, pouvez-vous répondre?

M. Aris Babikian: Nous avons aussi des problèmes liés à la langue à Toronto. C'est un cercle vicieux, surtout pour les réfugiés parrainés par le secteur privé. Le jour même de leur arrivée, les réfugiés parrainés par le secteur privé veulent commencer à travailler pour subvenir aux besoins de leur famille. Ils ne veulent pas être un fardeau pour leurs répondants ni pour les SEP. Malheureusement, ce qui arrive parfois, c'est que, même s'ils ne parlent pas très bien anglais, ils lâchent leurs études pour trouver un travail de manœuvre au salaire minimum afin de subvenir aux besoins de leur famille.

C'est un cercle vicieux. Comment le briser? Il y a des solutions.

Le président: Merci.

Monsieur Tabbara, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

M. Marwan Tabbara (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous d'être là. Nous sommes vraiment heureux que vous ayez pris le temps d'informer le Comité de l'excellent travail que vous faites.

Pour commencer, monsieur Ezzabour, pouvez-vous nous parler de certains des défis inattendus que votre groupe a réussi à surmonter? Vous avez dit que vous avez eu 48 heures avant votre premier mandat, et je sais que nous avons parlé de faire venir 25 000 réfugiés durant la campagne, alors c'est beaucoup de monde. Pouvez-vous nous parler de certaines des réussites que vous avez vues?

[Français]

M. El Hafed Ezzabour: Merci.

En tant qu'organisme à Brossard, nous avons relevé le défi de l'installation. Nous n'avons pas de problème sur le plan du logement, car nous avons déjà de l'expérience en ce qui a trait aux relations avec les propriétaires. Ceux-ci sont compréhensifs. Selon nous, pour dénouer la crise, il faut passer d'abord par le logement. Si on a un logement, on peut relever tous les défis, et le logement est le premier d'entre eux.

Le deuxième défi, selon nous, touche la santé. Nous parlons de la Demande d'admissibilité au Programme fédéral de santé intérimaire. Les Syriens ont des problèmes avec les dentistes et les optométristes, car ces derniers disent que l'État ne rembourse pas leurs interventions. C'est pourquoi il y a maintenant beaucoup de cas de gens qui souffrent des dents. Les dentistes ne proposent que d'arracher les dents, plutôt que de faire d'autres interventions. Le Programme fédéral de santé intérimaire ne donne pas la chance à ces Syriens de soigner leurs dents convenablement. C'est un problème. Nous avons reçu des réfugiés syriens vulnérables, des familles villageoises qui comptent beaucoup de membres, six ou sept enfants. Ils ont besoin de soutien, surtout en ce qui a trait à la santé.

Le troisième défi est l'interprétation dans les hôpitaux. S'ils devaient se présenter à l'urgence à minuit ou après minuit, les réfugiés auraient des difficultés à communiquer avec les employés des hôpitaux. Cela pose de grands problèmes. Nous recommandons de mettre en place un numéro sans frais ou d'engager des interprètes.

Les grands défis que nous vivons avec nos réfugiés en ce moment touchent la santé et, surtout, l'interprétation.

La francisation est aussi un défi. Toutes les personnes que nous avons reçues sont peu scolarisées. Elles n'ont même pas de niveau primaire. Nous pouvons même parler d'analphabétisme, pour les enfants aussi. C'est un grand défi pour nous. Toutefois, avec les commissions scolaires, nous avons mis en place beaucoup de comités qui sont chargés d'accompagner ces enfants qui ont des difficultés psychologiques et même linguistiques.

Pour nous, pour le moment, les deux plus grands défis touchent l'intégration des enfants à l'école et la santé.

• (1145)

M. Marwan Tabbara: Merci.

[Traduction]

Vous avez aussi mentionné le Programme fédéral de santé intérimaire. Je sais que le gouvernement sortant a mis fin à ce programme. Si ce programme n'avait pas été rétabli, en quoi cela aurait-il miné les efforts de votre organisation pour aider les réfugiés syriens?

[Français]

M. El Hafed Ezzabour: C'est vrai, c'est une grande frustration pour les Syriens, et surtout pour les familles. Il y a même des gens qui disent qu'ils vont retourner au Liban ou en Turquie, parce qu'ils sont dans l'embarras et ils sont frustrés de ne trouver personne pour les aider, surtout pour les soins des dents et des yeux. Cela pose beaucoup de problèmes.

Nous cherchons maintenant des solutions à ce grand problème. Nous cherchons des moyens pour qu'on s'occupe de leurs dents. Nous cherchons quelqu'un qui peut les aider à supporter cette frustration. Pour nous, c'est un véritable défi.

M. Marwan Tabbara: Merci.

[Traduction]

Mon autre question est destinée à Mme Berman.

Vous avez mentionné dans votre témoignage le défi d'élever des enfants et de prendre soin d'eux. Quelles mesures recommandez-vous pour vous assurer que toutes les femmes ont accès à un cours de langue? Est-ce que vous recommanderiez des programmes de services à l'enfance? Et avez-vous constaté que des femmes avaient de la difficulté à avoir accès à des cours de langue?

• (1150)

Mme Sandy Berman: Nous avons certainement été témoins du très grand nombre de défis. Il y a de longues listes d'attente pour les cours d'anglais à l'intention de femmes qui ont de jeunes enfants, particulièrement celles qui ont des bébés. Il y a très peu de places. Les cours destinés aux femmes qui ont des enfants seraient bénéfiques. Ce serait bien d'augmenter le financement à ce sujet.

Nous tentons aussi de créer un partenariat avec une entreprise afin de voir si on ne pourrait pas mettre au point une plate-forme pour fournir des mini cours d'anglais sur téléphone cellulaire. Il s'agirait d'une mesure provisoire pour aider les femmes immigrantes et réfugiées à suivre certains cours d'anglais pendant qu'elles attendent d'avoir une place dans un cours en personne. Nous tentons de trouver des solutions de rechange pour les soutenir à l'avenir.

Le président: Merci.

Monsieur Tilson, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Merci, monsieur le président.

Le Comité a passé beaucoup de temps à parler des problèmes actuels, que ce soit au sujet des soins de santé, de l'éducation, de la langue, de l'hébergement et je ne sais quoi d'autre. Une des questions que j'ai posées aux témoins au fil de l'étude concerne le 13^e mois — et je crois que Mme Kwan y a fait référence — lorsque le financement arrivera à sa fin. Il n'y aura plus de financement. Ce sera fini.

J'ai posé cette question au ministre, et il m'a dit: « Eh bien, ils se tourneront vers l'aide sociale ». Je n'ai aucune idée de l'impact que cela aura sur les programmes d'assistance provinciaux.

Je vais commencer par Mme Berman.

Pouvez-vous me dire dans quelle mesure il pourrait s'agir selon vous d'un problème grave? Et avez-vous une idée du pourcentage de réfugiés qui pourraient être forcés de se tourner vers l'aide sociale? Et plus particulièrement dans le cas des répondants privés, il y aura là un enjeu moral, et, bien sûr, ces répondants se sentiront obligés d'aider, mais, d'un autre côté, ils ont peut-être seulement des ressources pour 12 mois. Selon vous, qu'est-ce qui se produira lorsque le financement sera éliminé?

Mme Sandy Berman: Vous avez raison: en tant que répondants privés, nous sommes obligés de subvenir aux besoins des familles pendant beaucoup plus de un an. Nous nous sommes engagés dans une relation à long terme. C'est quelque chose que je veux vraiment souligner.

Nous avons débattu du besoin de recueillir des fonds supplémentaires afin de pouvoir payer des logements, parce que les familles seront confrontées à un dilemme à la fin puisque le montant des prestations d'aide sociale ne permettra pas de couvrir le montant supplémentaire pour le loyer que nous avons recueilli.

Nous sommes très préoccupés et nous considérons cette situation vraiment comme un défi éthique. Nous gardons le cap, mais nous cherchons aussi des ressources pour les aider à trouver un emploi

afin qu'ils n'aient pas nécessairement à se tourner vers le bien-être social. Il a été documenté que beaucoup de familles dépendent du bien-être social, et l'un des principaux problèmes est le fait que les réfugiés n'ont pas eu assez accès à des cours d'anglais afin de trouver un emploi, alors on tourne en rond.

M. David Tilson: Monsieur Babikian, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet vous aussi?

Le gouvernement fédéral a-t-il parlé de prolonger la règle des 13 mois? De plus, pouvez-vous formuler des commentaires sur ce qui se passera à la fin des 12 mois, qui arrive à grands pas?

M. Aris Babikian: Personnellement, je n'ai pas eu vent d'une quelconque suggestion de prolonger le délai de un an.

Pour revenir à la question du logement, nous tentons de régler deux problèmes différents. Notre expérience à Toronto, c'est que c'est difficile et trop cher pour les réfugiés, mais les réfugiés parrainés par le secteur privé sont en meilleure position pour régler ce problème parce qu'ils tentent tous immédiatement de trouver du travail. Ils ne bénéficient pas des conditions de travail idéales et n'obtiennent pas autant d'argent qu'ils le pourraient. Dans certaines familles, les membres occupent deux emplois ou encore le soutien de famille et les enfants travaillent. Personnellement, je ne crois pas qu'il y aura des problèmes à long terme du côté des réfugiés parrainés par le secteur privé, mais la situation des réfugiés parrainés par le gouvernement est très préoccupante. Personne ne peut prévoir quelles seront les ramifications lorsqu'arrivera le 13^e mois.

• (1155)

M. David Tilson: Des réfugiés parrainés par le gouvernement continueront d'arriver, alors avez-vous des recommandations rapides à nous faire? Avez-vous des recommandations pour le gouvernement au sujet du financement?

Le président: Il vous reste 20 secondes.

M. Aris Babikian: Comme je l'ai déjà dit, il faut encourager plus de sociétés à participer et surtout essayer de communiquer avec les propriétaires dans diverses villes et créer des mesures incitatives à leur intention afin qu'ils prennent des arrangements spéciaux avec ces réfugiés pour les aider à emménager.

Le président: Merci, monsieur Babikian.

Monsieur Sarai, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Merci d'être là.

Une des choses que je remarque, c'est que les défis dont nous parlons, ce sont les défis que doit surmonter tout nouvel arrivant. Je viens de la région métropolitaine de Vancouver, où les loyers sont chers, et la demande en logement est élevée. Qu'une personne soit sur l'aide sociale ou soit un nouvel immigrant, elle sera confrontée à ces défis.

Il ne faut pas oublier que les prêts pour les déplacements ont été levés, si je ne m'abuse, pour les réfugiés parrainés par le gouvernement et les réfugiés parrainés par le secteur privé qui ont présenté une demande au plus tard en mars 2016. Le gouvernement a mis en place un régime de santé provisoire pour offrir aux réfugiés une couverture dentaire et des prestations complémentaires, même si certaines personnes — comme vous et d'autres invités — nous ont dit que le traitement des demandes connexes peut être problématique.

Selon nous, beaucoup de dentistes, d'optométristes et d'autres spécialistes n'aiment pas avoir à faire du travail supplémentaire, et c'est fastidieux. On nous a parlé de ce problème, et, en fait, nous avons demandé des recommandations afin de déterminer de quelle façon nous pourrions rationaliser le processus afin qu'un optométriste ne dise pas tout simplement non, mais qu'il puisse le faire comme avec tout autre régime de prestations, dans le cadre desquels on peut tout simplement envoyer une note et, en quelques minutes, on obtient une approbation et on peut procéder aux traitements dentaires ou optométriques.

Nous comprenons que c'est un système frustrant et que certains médecins ne veulent tout simplement pas s'y plier parce que le processus est fastidieux, mais l'argent est là et le programme existe.

L'autre chose que je remarque et que je veux porter à votre attention, c'est que, à la fin mars, 10 000 réfugiés parrainés par le secteur privé étaient arrivés et avaient été installés. La situation actuelle découle du grand engouement du secteur privé pour parrainer des familles. Les gens veulent les ramener ici, et tout le monde est excité. Ils se disent tous que les réfugiés s'en viennent, mais puisque 10 000 d'entre eux sont déjà arrivés, le processus est peut-être un peu lent.

Ce que j'essaie de dire — et je vais vous demander de répondre à ma question connexe —, c'est que l'engagement du gouvernement est de donner aux réfugiés parrainés par le gouvernement le même montant d'argent que ces personnes recevraient des services sociaux dans la province d'accueil. En Ontario, ce peut être plus ou moins, même chose en Colombie-Britannique, mais, au sein de chaque province, c'est le même montant. Comment pouvez-vous justifier que le gouvernement fédéral donne plus d'argent à un réfugié qu'à un Canadien recevant de l'aide sociale ou prestataire des services sociaux? On ne peut que donner le même montant. Nous ne pouvons pas donner plus d'argent à quelqu'un qui vient d'arriver. Que peut-on faire pour surmonter ce problème?

C'est une question à deux volets. Premièrement, M. Babikian ou Mme Berman pourrait peut-être s'exprimer à ce sujet. De quelle façon pouvons-nous le justifier?

Deuxièmement, si un réfugié parrainé par le secteur privé se voit promettre que lui ou sa famille recevra le même montant d'argent qu'un réfugié parrainé par le gouvernement — qui est à peu près le même montant que le montant versé par les services sociaux —, alors cette famille ne devrait pas se sentir obligée de trouver un emploi. Durant la période de 12 mois, ces gens peuvent mettre à niveau leurs compétences, suivre des cours de langue et faire toutes ces choses. Le problème vient peut-être des répondants du secteur privé, qui s'engagent à fournir ces ressources aux familles parrainées, mais qui ne le font pas. Est-il là, le problème? Ou est-ce plutôt les familles parrainées qui ressentent l'obligation de le faire?

Monsieur Babikian, vous pouvez commencer.

M. Aris Babikian: Nous discutons de cela aujourd'hui parce que, bien sûr, nous voulons parler des limites, rajuster le programme pour en faire le meilleur système possible et pour s'assurer qu'il devient un modèle pour le reste du monde. Il y a de bonnes choses dans le cadre du programme, mais il y a aussi des limites.

Le problème est lié à la vitesse à laquelle tous ces réfugiés sont arrivés, l'arrivée massive par avion du 10 décembre au 29 février. C'est l'une des principales choses ayant causé certaines de ces difficultés. Par exemple, certains répondants ont parrainé plus d'une famille.

Les personnes qui sont arrivées avant le 4 décembre sont arrivées à bord de vols commerciaux. Il y avait de 30 à 35 familles par

semaine dans la région de Toronto, et il était beaucoup plus facile de gérer la situation et de réinstaller ces gens. Cependant, l'arrivée massive des 10 000 personnes en deux mois a fait en sorte que les organismes, les SEP et les répondants du secteur privé ont soudainement constaté qu'ils ne pouvaient pas gérer tous ces dossiers d'un coup. C'est la raison pour laquelle nous avons eu certaines difficultés.

• (1200)

Le président: Il vous reste 10 secondes, s'il vous plaît.

M. Aris Babikian: Encore une fois, les réfugiés parrainés par le secteur privé ne veulent pas être un fardeau. Si nous pouvons leur fournir une situation professionnelle appropriée, ils seront tout à fait satisfaits. Ils quitteront le programme et ne seront plus un fardeau pour personne.

Le président: Merci, monsieur Babikian.

Je tiens à remercier tous les témoins qui ont comparu aujourd'hui. Je vous remercie des importants renseignements que vous fournissez au Comité. Je sais que je parle au nom de tous les membres du Comité lorsque je vous exprime notre gratitude pour tout le travail que vous avez fait personnellement et pour le travail que font vos organisations pour faciliter l'établissement des réfugiés syriens.

Nous allons maintenant suspendre nos travaux pendant deux minutes pour permettre au prochain groupe d'invités de s'installer.

• (1200)

(Pause)

• (1205)

Le président: Bon après-midi.

Notre deuxième groupe de témoins aujourd'hui est composé de Shahen Mirakian, coordonnateur des relations gouvernementales de l'Armenian Community Centre; de Mario Calla, directeur exécutif des COSTI Immigrant Services; Gini Bonner, directrice exécutive, et Sanja Sladojevic, gestionnaire du programme Early Years Refugee, de la Mount Pleasant Family Centre Society, qui vont partager leur temps; et Karen Shortt, présidente de la Vancouver Community College Faculty Association.

Je tiens à rappeler aux témoins qu'ils ont chacun sept minutes pour présenter leur exposé.

Nous allons commencer par M. Mirakian.

M. Shahen Mirakian (coordonnateur des relations gouvernementales, Armenian Community Centre SAH): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je peux procéder de deux façons pour présenter mon exposé. J'ai rédigé les deux.

Je ne crois pas que je vais utiliser les sept minutes qui me sont accordées; je serai plus bref, parce que j'ai remarqué durant la séance précédente que les membres posent des questions. Selon moi, je peux fournir l'information contenue dans mon autre présentation en répondant aux questions.

Le président: Vous pouvez déposer votre deuxième rapport, et nous nous assurerons de le distribuer.

Veuillez procéder.

M. Shahen Mirakian: Je l'enverrai par voie électronique à la greffière après aussi. Merci.

Bonjour. Je m'appelle Shahen Mirakian. Aujourd'hui, j'ai été désigné — ou, en fait, je me suis désigné — comme coordonnateur des relations gouvernementales pour le Armenian Community Centre, signataire d'ententes de parrainage. En réalité, je représente toute notre organisation, mais plus précisément mon père, Apkar Mirakian — que certains d'entre vous connaissent peut-être —, et qui a participé de beaucoup plus près que moi aux efforts de réinstallation. Dans une certaine mesure, je parle en son nom, dans la mesure où c'est lui qui m'a fourni l'information que je vous transmets aujourd'hui, même si je connais aussi personnellement une bonne partie des renseignements dont je vais vous faire part.

Je dois dire — et je ne le fais pas par fausse modestie, c'est la pure vérité — que ma contribution personnelle aux efforts a été plutôt modeste. « Quasiment nulle » serait probablement plus exact. Je ne prends absolument aucun crédit pour ce que l'ACC, signataire d'entente de parrainage, a accompli. Je ne peux que regretter le fait que mon père ne soit pas dans son assiette cette semaine, parce qu'il aurait été beaucoup mieux placé que moi pour vous fournir un point de vue direct sur certains de ces problèmes, mais aussi, si des félicitations ou des blâmes devaient être donnés, il serait mieux placé que moi pour les recevoir.

En tant que Canadiens d'origine arménienne, nous avons participé immédiatement aux efforts canadiens de réinstallation de réfugiés syriens et irakiens. On ne saurait passer sous silence le parallèle historique entre cet effort et le premier effort humanitaire international du Canada en 1923, quand 109 garçons devenus orphelins dans le cadre du génocide arménien ont été amenés ici pour vivre sur une ferme à Georgetown, en Ontario, grâce aux efforts du gouvernement canadien et de Canadiens ordinaires.

Motivés par un désir de faire notre juste part, nous avons établi un objectif ambitieux et ouvert tout grand nos portes. Vu l'objectif expéditif du gouvernement canadien, nous avons presque été dépassés par la portée de nos ambitions. C'est seulement grâce au travail acharné de nos bénévoles et du personnel d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada que nous avons réussi.

Je tiens à exprimer notre gratitude à tous les employés d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ici et à l'étranger, qui ont travaillé dur pour faire du récent projet lié aux réfugiés syriens un tel succès.

Nous sommes particulièrement reconnaissants à M. Wally Boxhill, notre contact à IRCC avec lequel nous avons travaillé en étroite collaboration durant les jours les plus occupés pour coordonner l'arrivée et le transport de plus de 1 500 réfugiés parrainés par le secteur privé. On peut dire sans exagération que, sans l'aide de M. Boxhill, nous n'aurions pas pu suivre le rythme des arrivées. Nous avons particulièrement apprécié la volonté de M. Boxhill de venir à Toronto, souvent dans des délais très courts, pour nous rencontrer et observer la situation directement. Surtout au cours des derniers jours du mois de décembre, lorsque nous fonctionnions à capacité maximale, la visite de M. Boxhill à l'ACC a été très importante pour permettre une communication durable entre notre signataire d'ententes de parrainage et le personnel d'IRCC.

Nous voulons aussi remercier Mme Deborah Tunis, la première représentante d'IRCC qui a ouvert les voies de communication — encore une fois, durant la période très difficile de décembre — et qui s'est rendue disponible jour et nuit pour répondre à toutes nos questions. M. Richard Lecours est le premier représentant d'IRCC à avoir visité l'Armenian Community Centre en décembre et reste un membre important de l'équipe à ce jour.

M. Michael O'Byrne a fourni un soutien vital dans le cadre de nos efforts de réinstallation à partir du bureau de Toronto d'IRCC, de pair avec ses collègues, M. Ryan Shadfort et Mme Teresa Wu, qui étaient les yeux et les oreilles sur le terrain et qui ont travaillé en collaboration avec nous, particulièrement en février, lorsque le nombre de réfugiés était tout particulièrement élevé. Ils se sont assurés que tous les réfugiés parrainés par le secteur privé prenaient les bons autobus et se retrouvaient dans les bons hôtels, veillant à ce que nous allions chercher tout le monde et que les bagages soient apportés aux bons endroits.

Dans le bureau des visas de Beyrouth, nous tenons à remercier Mme Heather Michaud, qui a travaillé avec nous pour garantir un processus sans heurts de l'entrevue initiale à la dernière étape, l'établissement final au Canada, et qui continue de travailler en collaboration avec nous à ce jour. Mon père a visité Mme Michaud à Beyrouth il y a tout juste deux vendredis. Son voyage a été facilité par IRCC. Elle était heureuse de le voir, et ils ont eu une conversation très cordiale.

Bien sûr, il y a de nombreux autres employés d'IRCC dont nous ne savons rien du travail et qui, sans aucun doute, ont fait en sorte qu'il a été possible pour nous d'accepter autant de réfugiés en aussi peu de temps. Ce n'est peut-être pas directement pertinent dans le cadre de l'étude du Comité, mais nous tenons à souligner la contribution du gouvernement ontarien, et plus particulièrement de son ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international et le Bureau du premier ministre, et spécifiquement le comité de coordination de l'établissement des réfugiés.

Je dois ajouter que, même si le mandat du gouvernement de l'Ontario concerne davantage l'établissement que la réinstallation, les efforts du MACICI et du Bureau du premier ministre nous ont aussi aidés dans le cadre de nos efforts de réinstallation. Ils ont contribué aux efforts de réinstallation et continuent de participer afin que nous puissions poursuivre ces efforts.

● (1210)

Je vois que M. Calla est avec nous — virtuellement —, et je devrais dire que les responsables de COSTI ont aussi été extrêmement utiles dans le cadre des efforts d'établissement et de réinstallation. Ils n'ont peut-être pas l'impression d'avoir grandement contribué à l'effort de réinstallation, mais je veux dire à M. Calla que nous sommes reconnaissants de tout ce qu'a fait COSTI avec nous et pour nous.

Enfin, je pense que je manquerais de gratitude si je ne remerciais pas les divers ministres de l'Immigration qui ont travaillé avec l'ACC SAH et qui ont profité de l'occasion pour visiter notre centre communautaire. Les ministres John McCallum, Chris Alexander et Jason Kenney ont tous manifesté un intérêt particulier pour notre travail et ont fait de notre réussite une priorité précise. Les trois ont visité le centre communautaire durant ces périodes, et les trois ont rencontré les réfugiés parrainés par le secteur privé qui sont arrivés récemment.

Je dirais que nous étions extrêmement ambitieux dans nos efforts visant à réinstaller près de 2 000 réfugiés syriens et irakiens parrainés par le secteur privé au Canada. Je devrais également ajouter que j'ai inscrit le nombre 2 000 ici, mais que, lors d'un événement que nous avons tenu récemment, le ministre Chan a affirmé qu'il avait fait la somme de nos chiffres et que le résultat se rapprochait de 2 300, alors laissez-moi me corriger et dire qu'il y a 2 300 réfugiés syriens et irakiens parrainés par le secteur privé.

● (1215)

Le président: Il vous reste 15 secondes.

M. Shahen Mirakian: Nous avons eu beaucoup de chance que le gouvernement du Canada, et plus particulièrement le personnel d'IRCC, partage notre ambition. Grâce à ses conseils, à son aide et à son soutien, nous avons pu atteindre nos buts.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Mirakian.

Nous passons maintenant à M. Calla, pour sept minutes; vous avez la parole.

M. Mario Calla (directeur exécutif, COSTI Immigrant Services): Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Mes excuses de ne pas avoir pu me joindre à vous en personne aujourd'hui.

Je m'appelle Mario Calla. Je suis le directeur exécutif de COSTI Immigrant Services.

Je vous remercie de me donner la possibilité de vous parler de ce qui a été une initiative historique et ambitieuse menée par le gouvernement fédéral dans le but d'accepter 25 000 réfugiés dans une courte période.

COSTI Immigrant Services est une organisation caritative fournissant des services d'établissement et d'intégration aux immigrants de la région du Grand Toronto depuis 64 ans. Elle sert environ 39 000 immigrants par année. COSTI mène ses activités à 17 endroits dans la région du Grand Toronto, où elle offre une formation linguistique en anglais, des services de counseling en matière d'emploi, de logement pour les réfugiés et de counseling familial et en santé mentale ainsi que des programmes de counseling en matière d'établissement, pour n'en nommer que quelques-uns. COSTI est l'agent de prestation de services du gouvernement fédéral à Toronto en ce qui concerne la réinstallation des réfugiés syriens parrainés par le gouvernement. Nous avons réinstallé plus de 1 800 réfugiés syriens depuis décembre dernier. La dernière famille de cette cohorte de réfugiés a déménagé de son logement temporaire il y a tout juste deux semaines.

Nous avons appris de nombreuses choses dans le cadre de cette initiative intense, mais je voudrais profiter de l'occasion pour souligner brièvement trois éléments qui sont ressortis à nos yeux et qui ont des conséquences stratégiques pour le gouvernement fédéral.

Premièrement, la partie la plus difficile de cette initiative a été de trouver des logements abordables pour les nouveaux arrivants. Il a fallu en moyenne cinq semaines et demie pour transférer les nouveaux arrivants de leur logement temporaire vers leur propre domicile. Fait plus important: les coûts liés à la location dépassent la moitié de leur revenu. Il est généralement admis que, pour qu'un logement soit abordable, il devrait coûter moins de 30 % du revenu d'une personne. D'après l'ensemble des services de logement offerts par COSTI, il est clair que la disponibilité de logements abordables pose problème pour tous les Canadiens dont les moyens financiers sont limités. Le projet des réfugiés syriens a mis en évidence l'ampleur de ce grave problème. Nous exhortons le gouvernement canadien à élaborer une stratégie de logement nationale qui nous permettra de commencer à nous attaquer à la pénurie de logements abordables dans les grands centres du Canada.

Deuxièmement, le projet des réfugiés syriens a déchaîné chez les Canadiens un degré de générosité et de bénévolat rarement observé.

Les intervenants de COSTI ont travaillé auprès de 13 mosquées, 2 églises et 3 groupes communautaires qui se sont liés d'amitié avec 150 familles syriennes et qui les ont aidées en leur offrant une trousse de démarrage de maison et un soutien continu.

Trente autres organismes communautaires ont organisé des programmes pour enfants dans les cinq hôtels. Les dons de vêtements et de jouets ont été gérés par une autre organisation, laquelle avait été formée spontanément par un groupe de bénévoles. En outre, plus de 300 bénévoles ont fourni des services d'interprétation en escortant les gens à leurs rendez-vous médicaux et dans le cadre des recherches de logement. COSTI n'aurait pas pu réussir à réinstaller efficacement ces 1 800 nouveaux arrivants sans ce degré de soutien de la part de la collectivité.

Il est clair qu'une collectivité qui prend soin ensemble de ses personnes vulnérables est une collectivité plus saine et plus solide. Le gouvernement devrait prendre la peine de promouvoir par ses politiques l'engagement et la participation de la société civile. Le défi pour l'avenir consistera à maintenir ce degré de participation communautaire, auprès des réfugiés parrainés par le gouvernement et par le secteur privé. Nous exhortons le gouvernement à appuyer les initiatives de réinstallation qui supposent la participation directe de la société civile; par conséquent, nous recommandons le traitement accéléré des demandes de parrainage du secteur privé afin de promouvoir davantage la participation des répondants du secteur privé.

Enfin, nous recommandons au gouvernement d'éliminer le prêt au titre de transport pour ce groupe de réfugiés. Dans le passé, ces prêts ont eu un effet dévastateur sur la capacité des réfugiés de joindre les deux bouts d'un mois à l'autre. Le montant des prêts peut s'élever jusqu'à 10 000 \$. Le programme pour les réfugiés du Canada est fondé et axé sur des principes humanitaires, et le fait d'imposer aux réfugiés le fardeau d'une dette est incompatible avec ces principes. Nous demandons instamment au gouvernement d'étendre l'exonération du programme de prêt à tous les réfugiés.

Encore une fois, merci de m'avoir donné la possibilité de m'adresser à vous cet après-midi. J'ai hâte à notre discussion sur la réinstallation des réfugiés syriens.

● (1220)

Le président: Merci, monsieur Calla.

Je crois savoir que Mme Bonner et Mme Sladojevic se partageront trois minutes et demie et Mme Shortt disposera de trois minutes et demie.

Allez-y, madame Bonner.

Mme Gini Bonner (directrice exécutive, Mount Pleasant Family Centre Society): Merci. Merci de nous accueillir.

La Mount Pleasant Family Centre Society est un programme provincial accrédité de ressources pour la famille et un centre de soutien familial pour la petite enfance et l'aide aux parents. Nous sommes au service des familles ayant des enfants en bas âge à Vancouver depuis 40 ans. En outre, depuis 2008, nous offrons un programme spécialisé d'aide aux réfugiés en bas âge appelé Circles of Care and Connection. Ce programme, qui se situe à cheval sur les phases d'établissement et de développement de la petite enfance, offre un soutien spécialisé aux enfants réfugiés en bas âge, à leurs frères et sœurs plus âgés, ainsi qu'à leurs parents.

Nos services se composent d'activités axées sur l'information et l'orientation, les liens avec la collectivité, l'évaluation et de services d'aiguillage touchant la sauvegarde de la cellule familiale, le rôle des parents et le développement de l'enfant. Nos services jouent un rôle essentiel au cours des premières étapes de l'établissement et ont des retombées favorables sur les premières expériences de ces petits nouveaux arrivants, leur rétablissement après les traumatismes et leur préparation à l'école.

Les objectifs de notre programme comprennent le fait de veiller à ce que les familles des nouveaux arrivants ne soient pas isolées dans notre collectivité et à ce qu'elles se sentent accueillies et soutenues. Nous abrégeons le cheminement et le délai entre l'arrivée et l'intégration dans notre collectivité. Nos objectifs consistent notamment à leur faire réussir la transition vers les services courants de soutien au développement de la petite enfance, et nous faisons en sorte que les enfants réfugiés atteignent les jalons de développement prévus ou qu'ils bénéficient d'un aiguillage approprié par l'intermédiaire d'autres organismes communautaires.

Les difficultés auxquelles font face toutes les familles de réfugiés et qui sont amplifiées par la crise des réfugiés syriens seront abordées par Sanja.

Mme Sanja Sladojevic (gestionnaire du programme Early Years Refugee, Mount Pleasant Family Centre Society): Ce qui est arrivé entretemps, en fait, et je pense que cela a déjà été mentionné, c'est que notre organisme a perdu pas mal de financement, alors, maintenant, au moment où on a besoin plus que jamais d'aider des familles de réfugiés, notre programme a été réduit. Nous avons un autre bailleur de fonds, mais il a ensuite décidé de changer ses priorités, alors, en tout, nous avons perdu près de 30 % de notre financement.

Notre gros problème, c'est que maintenant, plus de familles que jamais arrivent au pays. Elles ont besoin de plus de soutien que jamais, mais nous avons dû réduire nos effectifs, alors nous n'avons pas vraiment beaucoup de capacités pour maintenir la qualité de notre programme.

Nous effectuons des visites à domicile. Nous rencontrons les familles lorsqu'elles viennent à la maison d'accueil, et nous travaillons avec les enfants là-bas, mais nous continuons aussi à effectuer des visites à domicile simplement pour nous assurer que toutes les familles ont établi des liens avec les services offerts dans le quartier et qu'elles ne se sentent pas isolées. Comme nous l'avons entendu dire à quelques reprises aujourd'hui, il y a des problèmes liés au logement. Certaines de nos familles ont déjà dit qu'elles sont dans un logement permanent, mais elles savent qu'elles vont devoir déménager encore d'ici la fin de l'année. C'est en fait extrêmement stressant et traumatisant pour les familles que d'avoir à déménager encore et encore.

Une autre chose que nous avons remarquée, c'est qu'il était difficile de suivre des cours d'anglais, surtout pour les femmes, en raison du problème lié à la garde des enfants. Il est presque impossible de trouver des places pour les mères.

Les soins de santé posent également problème en raison des heures réduites pour les services d'interprétation. La sécurité alimentaire et les transports posent problème, et on a aussi besoin d'orientation dans la collectivité.

Le président: Merci.

Madame Shortt, vous disposez de trois minutes et demie.

Mme Karen Shortt (présidente, Vancouver Community College Faculty Association): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Karen Shortt, et je représente les 650 professeurs qui enseignent au Vancouver Community College. Notre population étudiante est d'environ 17 000.

Notre corps enseignant assure les services de première ligne concernant l'enseignement de l'anglais, qui découlent directement du Parlement. Le Canada a établi des politiques et des programmes bien intentionnés pour aider les réfugiés et les immigrants. Nous ne voulons pas que cette intention échoue aux dernières étapes, après

que nous avons donné tant d'espoir et fait tant de promesses aux gens. Malheureusement, cependant, nous n'obtenons pas d'aussi bons résultats que nous le pourrions.

Le Vancouver Community College fournit de l'aide aux nouveaux immigrants dans trois domaines: la formation linguistique en anglais, la reconnaissance des titres de compétence et l'expérience de travail canadienne. Notre corps enseignant a acquis une compréhension profonde de la nature unique des besoins d'un immigrant. Nous les orientons vers un emploi valable et favorisons la reconnaissance des titres de compétence.

Le Vancouver Community College a mis en place une infrastructure qui aidera les réfugiés à effectuer la transition vers l'emploi. Nous assurerons une présence à long terme, à mesure que leurs besoins changeront et au moment où leurs enfants sortent du secteur de la maternelle à la 12^e année. Nous disposons de conseillers sur place afin qu'ils rencontrent les étudiants en crise, et ce, de façon continue. Nous disposons de laboratoires bien équipés. Nous sommes dotés de centres d'apprentissage où on trouve des tuteurs, une bibliothèque et des associations étudiantes. En outre, chaque programme possède un comité consultatif en matière de programme.

Le degré de participation de l'industrie est essentiel à la réussite de nos étudiants. La valeur ajoutée, c'est la rétroaction directe des employeurs sur la façon dont les compétences interpersonnelles et en matière de service à la clientèle de nos diplômés se traduisent sur le marché du travail canadien.

La taille de nos classes est petite — habituellement 20 étudiants par classe —, et cela permet aux instructeurs d'avoir une interaction individuelle avec les étudiants. Nous offrons une diversité de programmes qui associent la formation en classe, la formation pratique et les stages dans l'industrie. Nous avons de nombreuses histoires réconfortantes qui sont d'une importance cruciale pour nos programmes d'enseignement de l'anglais langue seconde et pour nos collectivités. Des personnes s'inscrivent à nos programmes, suivent des cours d'anglais langue seconde, puis deviennent des infirmières, des hygiénistes dentaires, des gestionnaires de l'accueil et des chefs dans la restauration. Ils font aussi des stages dans les métiers du secteur de l'automobile.

Je voudrais vous raconter une seule histoire de réussite du VCC. Nous avons amené un groupe d'immigrants — tous des ingénieurs — à participer à notre programme de formation en anglais langue seconde à l'intention des ingénieurs. Après avoir terminé le programme, dans le cadre duquel on offrait des cours particuliers pour les ingénieurs, ils ont poursuivi en s'inscrivant à notre programme de dessin industriel de sept mois. Après ce programme, ils ont tous obtenu un emploi, car ils avaient été en mesure de transférer les compétences propres au fait d'être un ingénieur à un programme de dessin industriel de sept mois et d'obtenir un emploi assez rapidement. Nous pensons que c'est une chose qui est très importante pour les nouveaux arrivants au Canada: qu'ils commencent à travailler et qu'ils puissent apporter une contribution en retour. De fait, 93 % de nos diplômés travaillent dans leur domaine.

Toutefois, nous ne tenons pas notre promesse à l'égard des immigrants et des réfugiés. Actuellement, plus de 800 étudiants figurent sur la liste d'attente pour nos cours d'anglais. En raison des réductions du financement de notre programme CLIC, cette année, nous avons dû annuler les cours pour 220 étudiants en anglais langue seconde qui auraient commencé en avril 2016.

• (1225)

Le président: Vous avez cinq minutes; allez-y.

Mme Karen Shortt: Je crois savoir que le gouvernement travaille là-dessus, mais je vous laisse sur cette demande: veuillez rétablir le financement au niveau où il était, puis ajoutez-en un peu plus.

Merci.

Le président: Merci, madame Shortt.

Monsieur Ehsassi, vous disposez de sept minutes. Vous avez la parole.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je veux remercier tous les témoins de s'être présentés et de nous avoir présenté leurs réflexions quant aux meilleures voies à suivre.

Je voudrais commencer par vous, monsieur Mirakian. Comme j'ai visité votre centre et que j'ai lu des comptes rendus dans divers journaux, je sais très bien que votre organisation effectue un travail vraiment monumental et inspirant. En mon propre nom et, j'en suis sûr, au nom de nombreux autres Canadiens, je veux vous remercier de tout le travail incroyable que vous avez fait. C'est certainement beaucoup plus que ce qu'on appelle la « juste part » pour votre organisme communautaire. De surcroît, je devrais ajouter que la nature de votre collaboration avec IRCC et avec d'autres groupes d'établissement, comme COSTI — comme vous l'avez indiqué —, a été vraiment inspirante.

Ma première question concerne les processus avec lesquels vous avez composé.

À ce que je sache, votre organisation a vraiment été à l'avant-plan depuis maintenant environ quatre ou cinq ans. Pouvez-vous nous donner une idée du nombre de gens que vous avez contribué à aider au cours des quatre ou cinq dernières années? Je crois savoir qu'auparavant, l'accent était mis sur les gens qui provenaient de l'Irak. Je sais que, autrefois, les chiffres n'étaient pas très élevés, et je présume que vous avez rencontré d'énormes difficultés, mais, maintenant, compte tenu de tout ce qui est arrivé au cours des six derniers mois, les chiffres ont pas mal augmenté. Peut-être que vous pourriez nous en donner un aperçu.

M. Shahen Mirakian: À la fin de 2009, nous avons présenté une demande à CIC — comme on l'appelait à l'époque —, et nous sommes devenus signataires d'ententes de parrainage. Notre demande a été acceptée en 2010, et nous avons commencé à accepter nos premiers réfugiés parrainés par le secteur privé la même année. À cette époque, c'était dans le cadre d'un programme gouvernemental visant à accélérer le processus de parrainage des réfugiés par le secteur privé pour les chrétiens irakiens, et nous collaborions avec un certain nombre d'autres organisations dont la contribution à cet effort était fondamentale.

Pour la période commençant à la fin de 2010 — quand notre première famille est arrivée — et se terminant à la fin de 2014, le nombre total était tout juste supérieur à 200 personnes. Pour la période s'étendant de la fin de 2014 au milieu de 2015, encore une fois, avant le début des efforts récemment déployés, nous avons accueilli environ 180 autres familles, ce qui nous amène à un nombre d'environ 370. Je connais ce nombre assez précisément parce que nous avons envoyé des invitations à un souper gratuit pour l'Action de grâce et que nous avons dû en envoyer à peu près 370. Pardonnez-moi; un certain nombre d'invitations ont été envoyées, mais nous faisons le suivi du nombre de personnes pour qui il fallait réserver une place, alors les invitations ont été envoyées par famille, mais nous savions qu'il y en avait environ 370.

En passant, la toute première famille à avoir été accueillie par le premier ministre à l'aéroport faisait partie des familles parrainées par le secteur privé, et la toute dernière famille arrivée le 29 février faisait également partie de nos familles, alors nous avons bouclé le processus. Nous acceptons encore des familles actuellement, mais dans le cadre du grand processus.

Le nombre précis est difficile à obtenir. Nous avons fait de notre mieux pour tenter de mettre le doigt sur le chiffre précis, mais je crois que le nombre total se situerait maintenant dans les environs de 2 300.

Je peux dire qu'au mois de février, nous avons été très précis, car nous avons dressé un tableau de tous les avions, qu'il s'agisse d'avions commerciaux ou qu'ils aient fait partie de l'effort gouvernemental. Au total, 670 personnes sont arrivées durant le mois de février. C'était un grand nombre. La période du 10 au 31 décembre a été une autre période de pointe. Je ne pourrais pas donner le chiffre précis pour celle-là, mais je dirais que c'était à peu près 500.

• (1230)

M. Ali Ehsassi: C'est incroyable.

Merci de ces renseignements. J'ai visité l'ACC, et ça bourdonnait vraiment d'activités, étant donné toutes les difficultés logistiques.

M. Shahen Mirakian: C'était la période de pointe, en décembre, alors merci beaucoup.

M. Ali Ehsassi: C'était incroyable à regarder, et très inspirant.

Ma deuxième question concerne la scolarisation. Avez-vous mis en place des programmes spéciaux pour les enfants que vous accueillez?

M. Shahen Mirakian: Il y a deux volets distincts à cette fin. Au départ, lorsqu'ils sont arrivés, notre but était qu'ils fréquentent notre école privée. Le Centre communautaire arménien est affilié à l'école arménienne A.R.S., qui est une école privée offrant une formation suivant le programme de l'Ontario en anglais, en français et en arménien. Nous avons accueilli un très grand nombre d'élèves de la cohorte initiale. Nous l'avons fait gratuitement, en passant. Il y a des droits de scolarité à verser pour cette école, mais ils n'ont pas du tout été facturés. Nous avons dû recueillir des fonds à l'interne à cette fin. C'était le premier volet.

À mesure que les chiffres ont augmenté et que nous avons constaté que, sur les plans physique et éducatif, notre école n'était pas capable d'accueillir ce nombre de nouveaux arrivants, nous avons commencé à travailler avec le Conseil scolaire du district de Toronto et le Toronto Catholic District School Board. Nous avons également tâté le terrain auprès de certains autres dans des secteurs situés autour de la région du Grand Toronto, où certaines de nos familles se sont établies, mais nous avons principalement travaillé avec ces deux conseils scolaires.

En fait, nous avons trouvé que les conseils étaient très réceptifs, et ils ont travaillé en étroite collaboration avec nous. Nous travaillons également avec notre Église catholique afin d'intégrer des gens dans le conseil scolaire catholique, qui semble être la plus populaire des deux options chez certaines de ces familles. L'une des choses que les gens trouvent, c'est qu'il coûte moins cher d'acheter deux uniformes à un enfant que de lui acheter une garde-robe qui respecte la norme minimale pour être cool au Canada... Je suppose que c'est l'expression que j'utiliserais. Beaucoup d'immigrants gravitent vers le conseil scolaire catholique, alors nous travaillons avec les responsables de l'Église catholique arménienne et de son organe de services sociaux afin de contribuer à cela également.

M. Ali Ehsassi: Quels sont les cours qu'offre votre école?

M. Shahen Mirakian: Nous offrons l'anglais, langue seconde, le français, langue seconde et des cours d'intégration, mais la plupart des réfugiés qui sont arrivés dans le cadre du programme syrien voulaient venir au Canada depuis un certain temps. Manifestement, leurs parents n'ont pas consacré assez de temps pour réussir à apprendre la langue, mais je pense que, pour des raisons d'ordre biologique ou peu importe, l'aptitude des enfants à apprendre une langue est un peu supérieure à celle des parents.

Le président: Vous avez 10 secondes.

M. Shahen Mirakian: Par conséquent, nous n'avons pas eu besoin de donner des cours d'anglais, langue seconde autant que je l'aurais cru au départ, mais tous les parents en ont certainement besoin.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Saroya, vous disposez de sept minutes.

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de Vancouver ainsi que tout le monde ici présent. Nous écoutons ce que vous nous enseignez et vos conseils concernant les prochaines choses à faire. Merci.

Tout d'abord, laissez-moi remercier Shahen et Aris, les témoins arméniens précédents, de s'être occupés de 3 000 personnes au cours des 2 ou 3 derniers mois, ce qui représente environ le huitième du nombre total de réfugiés qui sont arrivés ici. Merci de faire du bon travail.

Ma première question s'adresse aux représentantes de la Mount Pleasant Family Centre Society. L'organisation a reçu le 24 février un avis selon lequel le financement fédéral serait réduit pour l'exercice commençant le 1^{er} avril. Pouvez-vous expliquer pourquoi cette réduction a eu lieu, en quoi a-t-elle nui à votre capacité de répondre aux besoins des communautés de réfugiés? Quels programmes ou services avez-vous dû annuler en conséquence de ces réductions? Avez-vous dû procéder à des réductions de personnel ou de quoi que ce soit?

•(1235)

Mme Gini Bonner: La réduction de 6 % du financement provenant du gouvernement fédéral a assurément eu une incidence sur notre capacité de maintenir le niveau d'emploi. Nous avons réduit nos effectifs à temps plein. Nous avons mis à pied des membres du personnel. Nous avons réduit le nombre d'heures que nous pouvons fournir pour l'interprétation. Nous avons réduit les heures consacrées aux programmes. De fait, nous avons réduit ces heures de moitié, pas entièrement à cause de cette réduction de 6 %, mais aussi en conséquence de la perte de financement.

Nous avons vraiment réduit nos capacités d'intervenir en cas de crise chez les clients. En ce qui concerne les clients qui présentent un risque élevé et qui sont en crise, nous avons réduit la capacité de surveillance clinique et de gestion de cas de notre organisation et compromis certains des protocoles et des pratiques de sécurité que nous avons mis en place au cours des dernières années pour appuyer les employés chargés de ce travail très difficile.

M. Bob Saroya: L'autre jour, en Colombie-Britannique, nous avons entendu le témoignage d'un témoin d'Amer, qui vit avec sept personnes dans un quatre et demi infesté d'insectes. Il n'avait pas reçu de formation en anglais, langue seconde, n'arrivait pas à trouver d'endroit où en obtenir une et, après 13 longs mois, il ne peut pas

trouver d'emploi. Avez-vous des suggestions ou des commentaires à formuler à ce sujet, monsieur Calla?

M. Mario Calla: Vouliez-vous parler de l'accessibilité des cours d'anglais, langue seconde, monsieur Saroya?

M. Bob Saroya: Oui.

M. Mario Calla: À Toronto, nous avons eu pas mal de chance à cet égard, du fait que la plupart des réfugiés sont maintenant inscrits à des programmes d'anglais, langue seconde. Nous effectuons un suivi auprès de chaque famille. Nous avons en fait embauché un réfugié syrien pour qu'il effectue les appels.

Il y a un domaine où nos places sont limitées, et ce sont les cours qui fournissent du soutien à la garde d'enfants. Il s'agit essentiellement du programme CLIC, car les programmes provinciaux d'anglais, langue seconde ne fournissent pas ce soutien.

Nous constatons que nous avons maintenant de longues listes d'attente pour ces programmes, principalement pour les femmes qui ont besoin d'accéder à ces cours. Le fait de les rendre accessibles pour elles est une préoccupation pour nous.

M. Bob Saroya: Encore une fois, en Colombie-Britannique, le financement pour l'année dernière était de 4,6 millions de dollars, et celui de cette année est de 4,2 millions de dollars, ce qui constitue une réduction de près de 9 % du financement total destiné à CLIC.

De plus, le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique va prendre 680 000 \$, dont il a besoin, selon lui, pour payer les frais généraux liés à ce programme. Comment allez-vous vous débrouiller pour l'année à venir? Entre-temps, les gens arrivés l'année précédente attendent encore pour suivre des cours d'anglais, langue seconde. Comment allez-vous vous débrouiller pour l'année à venir? Rappelez-vous qu'il n'y a pas de cours d'anglais, langue seconde, pas de cours d'anglais et pas d'emplois.

M. Mario Calla: Est-ce que la question s'adresse encore à moi, monsieur Saroya?

M. Bob Saroya: Oui.

M. Mario Calla: À Toronto aussi, il y a eu des réductions. Je sais que vos chiffres concernent la Colombie-Britannique, mais la façon dont nous nous débrouillons n'est pas une solution parfaite non plus. Au lieu de réduire le nombre de cours, essentiellement, nous fermons pour l'été. Nous avons 27 cours du programme CLIC, lesquels seront fermés à la fin du mois, et ce, jusqu'à la fin du mois d'août ou jusqu'au début de septembre, et l'accès à ces cours sera refusé à des gens pendant les mois d'été. Voilà comment nous composons avec ces réductions.

M. Bob Saroya: S'agit-il de la bonne solution, ou bien est-ce tout simplement que vous avez les mains liées?

M. Mario Calla: Nous avons les mains liées.

Cette solution constitue un compromis selon lequel, au lieu de faire passer le nombre de cours de 27 à 24, nous avons décidé de faire une pause pendant les mois d'été.

Toutefois, des gens ont besoin d'apprendre l'anglais pendant ces mois. Ma préoccupation tient au fait qu'un grand nombre des réfugiés veulent travailler, mais nous les encourageons à apprendre l'anglais d'abord. Ils disposent d'un soutien gouvernemental pendant 12 mois, période dont ils devraient tirer le meilleur parti. Alors, s'il y a une pause de deux mois, cela va vraiment à l'encontre de cette idée.

Nous essayons de les inscrire à certains des cours provinciaux d'anglais, langue seconde. Nous avons recours à des solutions de rechange pour nous assurer qu'ils ont tout de même accès à certains programmes, mais, comme je le dis, habituellement, les femmes se font avoir dans ce processus parce que les services de garde d'enfants ne sont pas accessibles.

● (1240)

M. Bob Saroya: Qu'en est-il de la situation du logement? Vous avez dit que 50 % de leur revenu était affecté au logement, mais nous entendons quand même parler d'un témoin, Amer, qui vit dans un logement infesté par des insectes. Il ne disposait que de 200 \$ par mois, pour une famille comptant sept personnes.

Avez-vous des commentaires à formuler?

M. Mario Calla: J'aurais quelques commentaires sur ce sujet.

Le président: Vous avez cinq secondes, s'il vous plaît.

M. Mario Calla: C'est très inquiétant.

Ce que nous avons fait, pour aider les gens, c'est de mobiliser les mosquées, qui fournissent des paniers alimentaires et d'autres types de soutien jusqu'au troisième mois, lorsque les familles commencent à recevoir la prestation fiscale pour enfants.

Le président: Merci.

Madame Kwan, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

Mme Jenny Kwan: Merci, monsieur le président.

Je m'adresse à tous les témoins, j'aimerais quelques éclaircissements au sujet de la réduction du financement.

Nous avons reçu plus tôt des fonctionnaires, qui sont venus dire que le financement du programme CLIC n'avait pas été réduit. Nous entendons aujourd'hui dire qu'il a été réduit, en Ontario et dans d'autres administrations.

Est-ce le cas pour le Vancouver Community College, madame Shortt, y a-t-il eu une réduction de 8,5 % du financement du programme CLIC pour votre collègue?

Mme Karen Shortt: Oui, c'est absolument vrai. Nous avons subi une compression de 8,5 %.

Mme Jenny Kwan: Cela veut dire que, en plus de ces compressions, vous avez 800 personnes qui sont sur une liste d'attente pour participer au programme. Non seulement ces personnes ne pourront pas participer à ce programme, mais, étant donné l'arrivée de nouveaux réfugiés syriens, elles n'ont aucun espoir de pouvoir un jour y participer; pourtant, vous avez la capacité de les accueillir, si un financement était versé, d'ouvrir dès aujourd'hui des classes et d'embaucher des professeurs aujourd'hui même afin d'accueillir des réfugiés syriens et les autres immigrants qui ont besoin de suivre un cours d'anglais.

Mme Karen Shortt: C'est exact.

Nous enseignons l'anglais, langue seconde, depuis plus de 40 ans. Nous avons un programme, nous avons une expertise, et nous avons aussi les salles de classe.

Mme Jenny Kwan: J'aimerais être plus précise; outre les premiers cours de langue anglaise, les cours de niveau débutant, vous offrez des programmes répondant au besoin de certains secteurs d'emploi. Les programmes sont adaptés aux professions que les immigrants exercent peut-être déjà et pour lesquelles ils ont suivi une formation spécifique afin de pouvoir entrer sur le marché du travail.

Mme Karen Shortt: C'est exact.

Nous avons des programmes de cheminement, qui peuvent être adaptés au programme linguistique dont les nouveaux immigrants ont besoin. Nous offrons une combinaison de compétences. Les étudiants fréquentent l'école une moitié de la journée pour apprendre l'anglais, et l'autre moitié, pour suivre un cours d'apprentissage, par exemple les arts culinaires.

Mme Jenny Kwan: La seule chose dont vous avez besoin, c'est de financement, afin de pouvoir offrir aux réfugiés syriens des cours d'anglais et leur permettre d'entrer sur le marché du travail.

Mme Karen Shortt: C'est cela. Nous sommes prêts à le faire.

Mme Jenny Kwan: Je m'adresse maintenant à Gini et à Sanja; votre organisation soutient en particulier les enfants de moins de 6 ans et les femmes, de manière à les faire sortir de leur maison et de briser leur isolement. Vous avez également subi des compressions de ce financement, à hauteur de 6 % environ. Est-ce exact?

Mme Sanja Sladojevic: Oui. Nous avons en fait reçu un peu d'aide supplémentaire pour les réfugiés syriens, mais pendant trois mois seulement. Une autre partie de notre financement a fait l'objet de compressions marquées.

Mme Jenny Kwan: Vous avez subi des compressions de 6 %, puis vous avez eu une aide supplémentaire temporaire de trois mois, mais les trois mois sont maintenant écoulés.

Mme Sanja Sladojevic: C'est exact.

Mme Jenny Kwan: Donc, vous disposez de nouveau d'un financement réduit de 6 %, mais les besoins existent toujours, et les familles de réfugiés syriens arrivent toujours. Ces familles vivent dans l'isolement, aujourd'hui, parce que vous n'avez plus les moyens de faire des visites, d'aller voir ces femmes et ces enfants.

Mme Gini Bonner: Tout à fait.

Je crois que nous avons besoin d'un financement sur plusieurs années. Un petit financement temporaire de trois mois, pour nos programmes, cela ne sert presque à rien. Nos réfugiés — les enfants, les familles — ont tous besoin d'un soutien continu et stable. Il est inacceptable de leur offrir ce type de soutien sporadique.

Mme Jenny Kwan: Vous n'êtes pas la seule organisation du Lower Mainland à offrir ce type de soutien. Il en existe d'autres. Sont-elles dans la même situation que vous?

Mme Sanja Sladojevic: En général, nous essayons d'amener nos familles à participer à d'autres programmes et services. Nous connaissons plusieurs programmes, par exemple des cuisines communautaires s'adressant aux familles syriennes. Des cours s'adressant aussi à elles ont commencé, mais ils devront tous prendre fin à la fin de juin parce qu'ils vont tous, très probablement... Nous ne savons pas si le financement se poursuivra. Nous ne le savons toujours pas, et nous sommes déjà début juin.

● (1245)

Mme Jenny Kwan: Cette situation a été portée à l'attention du ministre et de son personnel, dans le cadre de notre Comité et ailleurs. Ils ont eu beau dire que d'autres mécanismes de financement avaient été mis en place, en réalité, pour les organisations sur le terrain, rien ne s'est encore fait concrètement jusqu'ici.

Mme Gini Bonner: Non, il ne s'est rien fait.

Mme Jenny Kwan: Au chapitre des répercussions sur les femmes, maintenant; à une autre séance du Comité, certains témoins nous ont dit que les femmes étaient parfois victimes de violence familiale. Quelles seraient les répercussions si les femmes sont laissées dans l'isolement, vu que, comme elles ne connaissent pas nos langues, elles n'ont aucune possibilité de communiquer avec la collectivité, avec l'extérieur, pour obtenir du soutien? Qu'avez-vous observé sur le terrain auprès des familles?

Mme Sanja Sladojevic: Il y a de fait eu une crise très importante au sein de certaines familles de réfugiés arrivées plus tôt. Il est très difficile de composer avec ce qui arrive, étant donné que les familles vivent un stress énorme, en particulier si elles doivent rembourser un prêt, s'il leur faut aller au travail ou trouver quelque chose pour rembourser ce prêt. Quand la situation est stressante, le stress est inévitable, et les choses vont de mal en pis. Nous avons dû aider plusieurs mères à trouver une place dans un refuge.

Mme Jenny Kwan: Seriez-vous d'accord pour dire, alors, qu'il est crucial que des services comme le vôtre puissent être offerts à ces femmes, de façon qu'elles ne vivent pas dans l'isolement, vu que, en raison des compressions du financement de votre programme, vous n'êtes plus en mesure de faire ce travail?

Mme Sanja Sladojevic: Oui. Nous nous efforçons aujourd'hui de nous occuper d'abord des familles syriennes, mais il y a beaucoup d'autres familles auxquelles nous devons fournir nos services. Il nous est vraiment impossible de leur rendre visite et de les aider autant qu'avant.

Mme Jenny Kwan: Toutes les familles sont dans la même situation, et une crise majeure se dessine.

Monsieur Calla, je vais m'adresser à vous une minute.

Vous avez dit qu'il manquait également de financement, en Ontario, et surtout que, pour cette raison, vous ne pourriez pas offrir de cours du programme CLIC cet été. Notre Comité a reçu d'autres intervenants de Scarborough et d'autres régions de l'Ontario qui ont dit avoir subi des compressions budgétaires au regard du programme CLIC; c'est donc un défi constant.

De la façon dont je vois les choses, le gouvernement établit le montant de son financement en se fondant sur le nombre de participants des trois années précédentes. Cela entraîne des écarts, car ce n'est plus la réalité, aujourd'hui. J'aimerais que vous commentiez cela.

M. Mario Calla: C'est exact, madame Kwan.

Cette formule de calcul désavantage l'Ontario depuis un certain nombre d'années, et je crois que c'est parce que, proportionnellement, davantage d'immigrants choisissent de s'installer dans l'Ouest. Cela fait que, bien que nous disposions de l'infrastructure et de tout le reste, des instructeurs, nous devons les mettre à pied pendant l'été.

Cela dit, je dois également tenir compte de la réalité des réfugiés syriens. IRCC a prévu un financement pour répondre à la demande, en fonction de la capacité, et les enjeux dont vous avez parlé, la violence familiale, et tout cela... nos services de soutien à la clientèle travaillent auprès des réfugiés pendant une période pouvant aller jusqu'à un an — et au-delà, s'il y a des besoins particuliers — pour s'assurer qu'ils prennent contact avec les services pertinents et que ces problèmes seront abordés.

Le président: Merci, monsieur Calla.

Madame Zahid, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins de s'être présentés et d'avoir fait part de leurs commentaires, et aussi, surtout, de tout le travail qu'ils font pour aider les réfugiés syriens à s'établir au Canada.

Ma première question s'adresse à M. Mirakian.

Tout d'abord, j'aimerais féliciter les intervenants de l'Armenian Community Centre de tout le travail qu'ils font, en particulier de leur engagement à aider les Syriens à reprendre leur vie en main en jumelant les réfugiés et les employeurs avec des membres de la collectivité qui parlent arabe et arménien, ce qui élimine les problèmes de communication entre réfugiés et employeurs.

L'hebdomadaire *Armenian Weekly* a publié un article citant un intervenant de votre organisation qui affirmait que les emplois offerts aux réfugiés syriens étaient « surtout des emplois au salaire minimum ». C'est quand même un excellent point de départ pour qui veut avoir un bon emploi, un emploi stable, mais pourriez-vous me dire quelles mesures prend votre organisation pour aider les réfugiés à trouver des emplois mieux adaptés à leurs compétences?

M. Shahan Mirakian: Oui, bien sûr, mais je crois que nous devrions en revenir à la position qui a déjà été énoncée, ici, c'est-à-dire que, pendant l'année au cours de laquelle le partenaire de parrainage ou le signataire d'une entente de parrainage travaille avec un réfugié parrainé par le secteur privé, le réfugié ne devrait pas nécessairement dans tous les cas chercher immédiatement un emploi. Il y en a qui le font, car cela les aide à s'adapter au Canada, à devenir à l'aise dans notre pays, mais pour un grand nombre d'entre eux, c'est une période pendant laquelle ils s'occupent d'acquérir les titres de compétence ou les compétences dont ils ont besoin au Canada ou ils réfléchissent à leur carrière.

Il est peu probable qu'une personne qui arrive au Canada alors qu'elle était au sommet de sa profession en Syrie se retrouve six mois après son arrivée au sommet de sa profession au Canada. C'est impossible. Si je déménageais en Syrie demain, je ne pense même pas pouvoir trouver un emploi au premier échelon de la profession que j'exerce ici aujourd'hui.

Je crois qu'en cette période d'adaptation nécessaire, l'obtention d'un premier emploi ne vise pas nécessairement l'obtention du meilleur emploi possible; il s'agit tout simplement d'entrer sur le marché du travail canadien et d'arriver à faire quelque chose sans problème, pour apprendre comment fonctionne le monde du travail au Canada. C'est une façon de savoir ce que les gens attendent de vous et aussi d'apprendre une langue de travail. Je crois que c'est ce qui se passe.

L'autre volet de la réponse, c'est que de nombreux jeunes réfugiés parrainés par le secteur privé, de jeunes hommes, semblent attirés par le secteur de la construction; si vous connaissez la situation à Toronto, ce secteur va vraiment très bien, ces jours-ci, que ce soit la construction industrielle ou résidentielle. Ils doivent bien sûr suivre certains cours sur la sécurité dans cet environnement. Ils doivent suivre le cours sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail, le SIMDUT, et aussi le cours sur les chutes, c'est-à-dire le travail en hauteur, sur des échelles, des choses comme cela. Nous les avons beaucoup aidés à ce chapitre.

Ces deux cours sont offerts par des fournisseurs privés, mais ils sont souvent offerts à des endroits où les réfugiés ne peuvent pas aller; nous avons donc collaboré avec quelques entreprises de construction canadoarménienne et avec les fournisseurs de cours pour qu'ils offrent ces cours dans les centres communautaires ou à des heures particulières, par exemple le samedi matin, des choses comme cela. Voilà certaines des mesures que nous avons prises pour les aider à obtenir un emploi dans le secteur de la construction.

Les personnes âgées demandent moins souvent à travailler dans le secteur de la construction; les femmes ne demandent pas souvent de travailler dans ce secteur.

En ce qui concerne les femmes, je dois dire qu'il y en a beaucoup qui possédaient d'assez bonnes qualifications en Syrie, ou à l'endroit où elles se trouvaient dans l'intérim, mais qu'elles ne sont pas aussi qualifiées pour les emplois offerts ici. Par exemple, une femme qui était enseignante pourrait se retrouver à chercher d'abord un emploi dans les secteurs de l'hôtellerie ou des services, où les emplois sont un peu moins bien rémunérés. Toutefois, je crois qu'au bout d'un certain temps, une personne qui était au sommet de sa profession en Syrie pourrait retrouver un emploi d'enseignant, de conseiller financier ou de gestionnaire dans une grande entreprise. Je crois qu'après un certain temps, après avoir travaillé dans le monde du travail du Canada et avoir eu le temps d'acquérir ces compétences, les gens vont postuler aussi ces emplois, mais je crois qu'il leur faudra peut-être un peu plus longtemps pour le faire. Les emplois aujourd'hui sont pour la plupart à l'échelon le plus bas de l'échelle salariale, mais je crois que ce premier échelon peut les mener vers des hauteurs considérables.

● (1250)

Mme Salma Zahid: C'est bien.

Ma prochaine question s'adresse à M. Calla.

J'ai lu que votre organisation offrait un programme d'art-thérapie conçu pour les enfants réfugiés. Comme je l'ai déjà dit et comme certains des témoins qui ont comparu devant notre Comité l'ont dit, les jeunes forment le sous-groupe de réfugiés le plus vulnérable, et ils ont souvent de la difficulté à s'établir et à s'adapter à la vie au Canada. Si j'ai bien compris, votre programme aide les enfants réfugiés traumatisés à commencer à faire face au stress mental et aux autres difficultés qu'ils ont vécues dans le passé.

Pourriez-vous nous donner plus d'information et plus de détails sur ce programme? Pourriez-vous nous dire si, à votre avis, il donne de bons résultats, surtout pour les jeunes?

M. Mario Calla: Il s'agit d'un programme que nous offrons depuis au moins 15 ans sans une aide financière quelconque. Au départ, il ne semble pas répondre aux critères d'un programme gouvernemental, alors nous organisons des campagnes de finance-

ment. Les effets sont extraordinaires, car ce programme permet aux enfants, peu importe la langue qu'ils utilisent, de travailler auprès d'un art-thérapeute qualifié pour faire de la peinture, modeler de l'argile, des choses comme cela, et les enfants expriment souvent tous leurs soucis par des projets artistiques.

Nous avons eu un cas spectaculaire, celui d'un enfant qui n'avait pas prononcé un mot depuis des semaines, depuis qu'il avait quitté sa maison dans l'ancienne Yougoslavie. Il s'est mis à décrire ce qu'il avait dessiné sur une feuille de papier. Il s'agit au fond d'une manière objective de découvrir tous ces traumatismes émotionnels sans jugement d'aucune sorte, et c'est pourquoi c'est très efficace.

● (1255)

Mme Salma Zahid: C'est bien.

Le président: Il vous reste 20 secondes, s'il vous plaît.

Mme Salma Zahid: Vous offrez également aux jeunes des services pour les aider à s'établir, des services liés à l'emploi, par exemple, de l'aide ménagère, un encadrement pour les compétences professionnelles et aussi un accès à des installations de conditionnement physique. Trouvez-vous que tout cela est utile pour l'établissement des réfugiés syriens?

M. Mario Calla: C'est incroyablement utile.

Si notre organisation ne pouvait pas le faire... Comme je l'ai déjà dit, nous comptons 17 centres et quelque 350 employés. À titre d'exemple, nous avons eu des cas de violence familiale ou de problème de santé mentale. Nous avons pu mobiliser des travailleurs sociaux d'autres programmes, qui sont venus dans nos centres pour la famille afin de travailler avec ces réfugiés syriens.

Le président: Merci.

J'aimerais remercier tous les témoins de s'être présentés aujourd'hui pour nous faire part de leurs réflexions. Merci de tout le travail que vous faites personnellement et au sein de vos organisations pour aider les réfugiés syriens à s'établir.

Nous allons suspendre nos travaux un instant et les reprendre à huis clos, car le comité a quelques affaires à régler.

Merci.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>